



SOMMAIRE

Sommaire



En Couverture La holding royale ONA : La fin d'un mythe Page 20

L'annonce de la réorganisation de la holding royale a eu l'effet d'une bombe. Un périmètre d'intervention réduit avec une stratégie repensée. Explication.

Direct

- 04 Chronique de Abdellatif Mansour : Messieurs, rendez compte !
- 12 Cannabis: L'Afghanistan dame le pion au Maroc
- 14 Le corps du Cheikh Ahmed Ben Zayed Al Nahyane retrouvé
- 15 La Fondation BMCE Bank s'implante au Congo

En Couverture

- 20 La holding royale ONA : La fin d'un mythe
- 23 L'éditorial de Mohamed Selhami : Il était une fois l'ONA...

Politique

- 16 Expulsés d'Algérie: des poursuites imminentes
- 26 Maroc-Algérie : Rabat veut ouvrir le dossier frontalier
- 30 Affaire Jettou : Le dessous des cartes
- 32 Interview de Driss Jettou: «On veut m'abattre»
- 36 Office des aéroports: Benallou dans le collimateur
- 38 Armes nucléaires: L'apocalypse n'est pas pour demain

Économie

- 43 Omar Lahlou : "Le luxe à partir de 100.000 dirhams"
- 44 Emprunt : Le Maroc lève 500 millions d'euros sur le marché

Société

- 46 Transfusion sanguine: visite au centre de Casablanca
- 48 Ces Marocains qui charment l'Amérique
- 50 Abi Nader: "Expliquer le Maroc aux Américains"
- 51 Mines de Jerada: les voleurs de charbon

CULTURE

- 52 Emmanuelle Chriqui, une Marocaine à Hollywood
- 54 Shutter Island, voyage au bout de la folie
- 58 Le Maroc en force au Salon du livre de Paris
- 62 Académie Mohammed VI de football : La pépinière
- 65 Faut-il délivrer le certificat de décès de la Koutla ?
- 66 Chronique de Gabriel Banon : Le casse-tête tchéchène du Kremlin

MarocHebdo

www.maroc-hebdo.press.ma

Directeur de la Rédaction
Rédacteur en Chef : Mohamed SELHAMI
selhami@maroc-hebdo.press.ma

Editorialiste : Abdellatif MANSOUR
mansour@maroc-hebdo.press.ma

Conseiller de la Rédaction
Gabriel BANON
banon@maroc-hebdo.press.ma

Chroniques
Maïssa BATEH
maïssa@maroc-hebdo.press.ma
Mustapha SEHIMI
sehimi@maroc-hebdo.press.ma
Driss EL FAHLI
fahli@maroc-hebdo.press.ma

Rédacteur en chef-adjoint :
Aïssa AMOURAG
aïssa@maroc-hebdo.press.ma

Secrétaire Général
Noureddine JOUHARI
johari@maroc-hebdo.press.ma
et Abdellah RAJY
rajy@maroc-hebdo.press.ma

Rédaction
Ismail HAKAKAT
harakat@maroc-hebdo.press.ma
Dalal SADDIQUI
dalal@maroc-hebdo.press.ma
Rachid NAHLI
rachid@maroc-hebdo.press.ma
Najib ABDELHAK
najib@maroc-hebdo.press.ma
Issam NAJATI
issam@maroc-hebdo.press.ma
Ali BAHAIJOU (Londres)
bahaijoub@maroc-hebdo.press.ma
Ahmed ELMIDAOUI (Paris)
midouai@maroc-hebdo.press.ma
Talal SELHAMI (Paris)
t.selhami@maroc-hebdo.press.ma

Assistante de Rédaction
Samira TAKHAMAT
samira@maroc-hebdo.press.ma

Conception de la maquette
Studio Baylaucq & co
2@baylaucq.fr

Conception artistique
Zakaria BENMIMOUNA
b.zakaria@maroc-hebdo.press.ma

Mise en pages & Photogravure
Fatiha ABIDINE ZOUAK
fatiha@maroc-hebdo.press.ma
Ghizlane HMAICH
ghizlane@maroc-hebdo.press.ma

MAROC HEBDO INTERNATIONAL
4, rue des Flamants Riviera - Casablanca Maroc
Dépôt légal: 82/91 -ISSN : 1113-0091-
CCP : 1806-67C - CCPE N° H.F/021-05

Standard
Tél.: 0522.23.81.76 (10 LG)
Fax : 05 22 98 21 61
Télécopies
Direction : 05 22 98 39 74
Rédaction en chef: 05 22 98 28 03
Commercial : 05 22 98 13 46
Internet: http://www.maroc-hebdo.com
E-mail : mhi@maroc-hebdo.press.ma

MAROC HEBDO (FRANCE)
25, Rue de Ponthieu - 75008 - Paris
Edité par Maroc Hebdo SARL
RCS : Nanterre B 4030 75 146
Commission paritaire N° 0911 1 89950
ISSN : 1274-1167

Directeur de la publication:
Mohamed SELHAMI

Administration, Marketing
& Développement
Directrice générale : Asmae HASSANI
asmae@maroc-hebdo.press.ma

Distribution
NMPP
SOCHEPRESS
CTP & Impression
Idéale

Ce numéro est tiré à
24.000 exemplaires



**Omar Azziman et le Maroc de Mohammed VI**

«Quand Mohammed VI est arrivé, son premier souci fut de passer à la vitesse supérieure en termes de démocratie et de respect des droits l'Homme. Le parcours très particulier de Hassan II pesait sur son action. Mohammed VI, lui, pouvait dire: «Je n'y suis pour rien dans ce qui est arrivé à cette époque. Je n'en suis pas très fier, et je veux un changement radical.» Omar Azziman. Jeune Afrique. Le 31 mars 2010.

**À PROPOS**

Messieurs, rendez compte !

**PAR
ABDELLATIF
MANSOUR**

Depuis quelque temps, la Cour des comptes fait la Une des journaux. Ponctuellement. Ses rapports sont attendus, mieux; ou pire, c'est selon; annoncés avant même leur publication. La presse, qui a parfaitement raison d'aller plus vite que la musique officielle, s'impatiente. On va même jusqu'à parler de milieux occultes qui agiraient dans le clair-obscur pour que les conclusions de cette magistrature comptable ne soient pas rendues publiques.

Le dernier rapport de la Cour des comptes a parfaitement tenu ses promesses. On a appris bien des choses que l'on soupçonnait déjà, intuitivement ou réellement. Des vertes et des pas mures. Au hit-parade de cette classification, l'ONDA (Office national des Aéroports), entre autres, tient le haut du pavé. La corruption, la malversation, le détournement de l'argent de la collectivité, constituent, également, l'une des plus vieilles perversités délinquantes du monde. Dans le cas de l'ONDA, c'est plutôt de la pérennité d'un outil stratégique, patiemment construit, qu'il s'agit. L'aéroport étant la porte d'entrée au pays, autant qu'il participe à son développement et à son rayonnement. Cet outil devait être préservé, avec toutes les attentions requises et avec la plus haute conscience des obligations au service de

l'État. En a-t-il été ainsi? Si l'on se réfère aux dernières révélations repercutées par la presse, il y a lieu d'en douter, ne serait-ce qu'à titre de présomption. Il semble, par contre, que le patrimoine ONDA, en termes de réalisation et de gestion, ait été très malmené. C'est éventuellement aux pouvoirs attirés d'en juger au nom de la société.

Par delà le cas ONDA, c'est plutôt la nouvelle posture de la Cour des comptes qui interroge et qui nous interroge sur le devenir de nos pauvres deniers en tant que contributeurs nourriciers des entreprises publiques. Il fut un temps, pas très loin, où la Cour des comptes était pratiquement inconnue au bataillon de l'armada formelle de contrôle des dépenses publiques; de même qu'elle était méconnue du commun des citoyens.

Même l'élite n'y accordait aucune attention particulière. Tout pousse à croire qu'il a fallu l'arrivée de Ahmed El Midaoui pour que cette institution prenne toute son importance dans un État de droit soucieux du droit de regard des contribuables.

Force est de reconnaître que depuis la nomination de M. El Midaoui, la Cour des comptes a beaucoup gagné en image, en transparence, en efficacité et en communication avec le grand public. Une avancée qu'il faut bien préserver envers et contre toutes les trivialités de comportement, faussement insondables, qui ne rêvent qu'à mettre la main dans nos poches pour un enrichissement illicite et innommable. Alors, messieurs les garants de nos intérêts, faites en sorte que les pick-pockets de tout acabit nous rendent compte. ■

**Aziz Akhannouch au
pays du Soleil levant**

Le ministre de l'Agriculture et des Pêches maritimes, Aziz Akhannouch, effectue depuis lundi 29 mars 2010 une visite de travail au Japon, à la tête d'une importante délégation marocaine composée de hauts responsables du secteur agricole et de la pêche.

Cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens étroits d'amitié et de coopération existant entre les deux pays. Le Japon est, en effet, le premier partenaire du Maroc en Asie et le deuxième au niveau mondial en matière de coopération financière et technique. M. Akhannouch a eu, lors de cette visite, un entretien avec Hiroataka Akamatsu, son homologue japonais. Les deux ministres ont fait un bref bilan des relations de coopération entre les deux pays dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche. Ces relations se caractérisent par des liens solides et un niveau élevé d'échanges et de coopération technique et financière. Les discussions ont également porté sur les moyens de renforcer le rôle de la conférence ministérielle sur la coopération halieutique entre les États africains riverains de l'océan Atlantique. Concernant le volet agricole, le ministre japonais a pris connaissance du Plan Maroc vert et de la banque de projets initiés par le ministère.

Il a exprimé sa disposition à examiner de manière constructive toutes les propositions de coopération technique et financière présentées par le Maroc dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Maroc vert. Les projets qui seront présentés par le Maroc portent sur l'investissement dans des infrastructures hydro-agricoles en vue d'aménager des périmètres intégrés dans le cadre de projets d'agrégation du plan.



Michael Ussery: L'autonomie du Sahara sous souveraineté marocaine est la solution

«Comme l'atteste la lettre adressée par une majorité sénatoriale à Hillary Clinton, l'autonomie au Sahara sous souveraineté marocaine, constitue une solution "sérieuse et crédible" pour sortir la question du Sahara de l'impasse», écrit Michael Ussery, ancien sous-secrétaire d'Etat en charge du Proche-Orient, le 31 mars, dans le journal "The Hill".



➔ CONFIDENTIEL... CONFIDENTIEL... CONFIDENTIEL...



L'affaire du colonel Terhzaz

Les zones d'ombre

On ne comprend pas le motif réel de cette condamnation de Kaddour Terhzaz, un haut gradé de l'armée aujourd'hui à la retraite et âgé de 72 ans. Certaines indiscretions laissent entendre que l'affaire aurait plutôt un lien avec les relations qu'entretenait le colonel major avec certaines officines proches des services français. On comprend dès lors pourquoi la France officielle n'a pas vraiment bougé pour réclamer sa libération, alors qu'il a la nationalité française. Cela dit, une issue humanitaire n'est pas à écarter, mais il lui faut du temps, comme le laissent entendre certaines sources. Quoi qu'il en soit, la condamnation à douze ans de prison ferme du colonel major Terhzaz et sa mise en isolement dans le pénitencier de Salé ont créé un véritable tollé. Des manifestations successives, à Paris notamment, réclament sa libération. Ses enfants multiplient les sorties médiatiques et ne ratent aucun forum, sommet ou conférence pour demander l'intervention du président français, Nicolas Sarkozy, et aussi la grâce royale de SM Mohammed VI. ■

Polisario: Dissidences internes

Deux grandes figures du Polisario, Mahjoub Salek (photo) et Mohamed Ould Mhamed Ould Mbarek, qui ont fondé l'organisation dissidente Khat Ach Chahid, considèrent que seules des négociations sans conditions avec le Maroc peuvent faire avancer le processus de règlement et la fin du calvaire des séquestrés de Tindouf. Dans des déclarations faites ici et là, les deux dissidents du polisario intallés en Mauritanie considèrent que la direction actuelle du Polisario tire profit de la situation et fait perdurer le conflit. "Rien ne justifie plus cet état de fait imposé par une direction corrompue soumise aux ordres d'Alger", relève Ould Mbarek, qui réclame ni plus ni moins que la démission de Mohamed Abdelaziz et de sa bande. Mahjoub Salek, un des fondateurs du Polisario, appelle à un mouvement de ralliement, pour entamer rapidement des négociations directes avec le Maroc pour "mettre un terme au conflit et au calvaire des habitants des camps de Tindouf".



Des terroristes marocains infiltrés par un activiste égyptien

La justice italienne est revenue le lundi 29 mars 2010 sur deux cas de terrorisme où plusieurs Marocains ont été condamnés pour implication dans les attentats du 16 mai 2003 à Casablanca et du 11 mars 2004 à Madrid. D'abord, c'est le dossier de Rabii Osman Sayed, dit l'Égyptien, présenté dans un premier temps comme le cerveau des attaques d'Atocha, puis acquitté, qui pose problème. Selon une commission d'enquête qui travaille sur les ramifications entre les cellules de Madrid et de Brescia et Crémone, l'activiste égyptien aurait négocié son procès en Espagne en livrant des noms de Marocains. On pourrait même parler d'une collaboration avec les services italiens qui lui a valu un procès clé en mains. Le second dossier concerne le Marocain Mohamed Achraf, qui dirigeait une cellule en Suisse et qui a eu des liens très étroits avec l'Égyptien. Là, on peut s'attendre à de nouvelles révélations sur les ramifications des groupes en Europe, avec en filigrane, l'ombre d'Osman Rabii Sayed.

Guardia Civil et trafiquants de drogue

Deux agents de la Guardia Civil ont été détenus en Andalousie, accusés de collaborer avec une bande de trafiquants de drogue originaires de Galice. Selon le quotidien "La Voz de Galicia", la drogue provient du Maroc. Aussi bien les trafiquants incriminés que les agents de la Guardia Civil se trouvent déjà en prison. Les transporteurs ont été appréhendés dans leur fourgonnette contenant quatre tonnes de haschich.



BILAN DE LA CGI

Des performances inégalées



Mohamed Ouanaya. Une gestion avant-gardiste.

Comme la plupart des sociétés cotées en bourse, la Compagnie générale immobilière (CGI), filiale du groupe CDG, vient de rendre publics ses résultats pour l'année 2009. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'ils sont globalement positifs. Ainsi, son chiffre d'affaires a fait un bond spectaculaire de 45% par rapport à l'année 2008, pour s'établir à 2,3 milliards de dirhams. Quant au résultat net part du groupe, il a tout simplement explosé, passant ainsi de 379 millions de dirhams en 2008 à 437 millions en 2009, soit une hausse importante de 52%. Si la CGI a pu réaliser toutes ces performances financières, c'est grâce

à sa gestion avant-gardiste et efficiente, malgré un contexte économique très tendu en 2009. Le directeur général de la compagnie, Mohamed Ouanaya, affirme lors d'une conférence de presse, tenue à Casablanca, jeudi 1^{er} avril 2010, que le groupe immobilier qu'il dirige avec maestria s'est imposé sur le marché global et intégré. On le voit agir sur tous les segments immobiliers: du plus haut standing au standing économique et social. Sans oublier son intervention très remarquée sur le

créneau de la maîtrise d'ouvrage déléguée pour le compte de l'Etat et d'administrations publiques. On compte ainsi à son actif la réalisation de plusieurs polycliniques de la CNSS, 13 tribunaux et autres édifices de l'Etat.

Et, tout récemment, il vient de réaliser les travaux de construction de l'Académie Mohammed VI de football. Mais son plus grand projet reste, bien entendu, la construction de la Marina de Casablanca. Un chantier pharaonique, qui s'étend sur plusieurs hectares et qui abritera, outre des immeubles résidentiels et des villas, un Palais des congrès, un port de plaisance et un mall commercial. ■

TOP



Hakima Himmich

La 5^{ème} conférence francophone VIH/sida, tenue du 28 au 31 mars 2010 à Casablanca, aura été un franc succès. 1.571 participants de 50 pays, dont 27 africains, des débats de qualité. Le tout supervisé par la présidente de cette édition, Professeur Hakima Himmich, qui a appelé à plus d'engagement et à trouver des solutions aux financements, nerf de la guerre anti-sida.



Abdelaziz Bennani

Le Général Abdelaziz Bennani, inspecteur général des Forces armées Royales (FAR) et Commandant de la zone sud, multiplie les sorties depuis plusieurs semaines. Recevant de hauts gradés américains ou africains, il est, depuis le 29 mars 2010, à Doha, où il a été reçu par le prince héritier du Qatar, Cheikh Tamim bin Hamad Al-Thani. Le général Bennani conduit une délégation militaire de haut niveau invitée à la 2^{ème} édition du Salon international de la défense navale DIMDEX, présidée par le prince Tamim.

FLOP



Khalid Cheddadi

Le président de la CIMR (Caisse interprofessionnelle marocaine de Retraites) est très critiqué par les actionnaires et les clients de la caisse. On lui reproche son manque de pertinence dans ses choix d'investissements en bourse. Et la chute que connaît celle-ci aggrave ses problèmes. Quant aux clients, ils sont outrés par les retards de plus en plus fréquents de leurs retraites. Auxquels s'ajoute une qualité de service qui laisser réellement à désirer.



Driss Sentissi

La Cour des comptes, dans son dernier rapport, épingle Driss Sentissi pour sa gestion durant son mandat à la tête de la commune urbaine de Salé. Le rapport révèle en effet une série de dysfonctionnements et des insuffisances au niveau de la gestion locale: mauvaise gestion des marchés publics, absence de contrôle des constructions, et anarchie au niveau de la gestion urbanistique.

La Bourse de Casa à la conquête des régions

La bourse de Casablanca organise, fin avril 2010, une caravane à Rabat, Marrakech, Tanger, Agadir, Laâyoune, et Oujda. Objectif: inciter les entreprises de ces régions à s'introduire. «On n'avait pas organisé ce road show régional depuis 12 ans, et l'occasion est aujourd'hui venue pour le faire», nous affirme Karim Hajji, directeur général de la bourse.



Sarkozy punit Dati

Rachida Dati trouve toujours le moyen de faire parler d'elle. Elle a ce don de capter la curiosité des journalistes et de se faire une bonne publicité. Excentrique et provocatrice, elle a fait les plateaux télé avant, pendant et après les deux tours des élections régionales en France. Cette fois, elle a été jusqu'à froisser le chef de l'Etat, Nicolas Sarkozy. Résultat? Le chef de l'Élysée l'a privée du véhicule que lui fournissait le ministère de l'Intérieur, une Peugeot 607, ainsi que du chauffeur et des quatre officiers de sécurité.

Chiffre: 1,2 milliard de litres

C'est le volume de boissons gazeuses consommées chaque année au Maroc. En dépit de l'énormité du chiffre, Tunisiens et Algériens nous dépassent en la matière.



CREDIT PHOTO/APP

Le Maroc invité d'honneur de la "Danse de la Rose", à Monaco

En présence de la princesse Lalla Joumala, les princes Albert et Caroline de Monaco ont présidé, samedi 27 mars 2010, la "Danse de la Rose" de la Principauté, avec le Maroc comme invité d'honneur. A cette occasion, l'assistance a vibré au rythme de Rachid Taha et de l'Orchestre nationale de Barbès. Les recettes de cette soirée, dont l'entrée a coûté 750 euros par personne (8.500 dirhams), ont été versées à la Fondation Princesse Grâce pour venir en aide aux enfants hospitalisés.

Les villes jumelées à la Banque mondiale

L'Association marocaine des Villes jumelées internationales, présidée par Boukber Mazoz, ancien directeur des relations publiques du Consulat général des Etats-Unis à Casablanca, a organisé, fin mars 2010, une conférence au Siège de la Banque mondiale, à Washington, au cours de laquelle l'accent a été mis sur la nécessité de stimuler la diplomatie citoyenne au sein de la communauté maroco-américaine. Etaient présents à cette occasion l'ambassadeur du Maroc aux Etats-Unis Aziz Mekouar, les présidents des comités de jumelage Casablanca-Chicago, Marrakech-Scottsdale et plusieurs autres personnalités.

Peines confirmées pour les étudiants de Cadi Ayyad

La cour d'appel de Marrakech a confirmé, jeudi 1^{er} avril 2010, les peines de prison contre le groupe de dix étudiants de l'UNiversité Cadi Ayyad. «Toutes les peines prononcées par le tribunal de première instance ont été confirmées et l'un des étudiants, Mohamed Miftah, a même vu sa peine passer de 2 à 3 ans de prison», a déclaré Me Mohamed Messaoudi, avocat des étudiants. Selon ce dernier, les étudiants «n'ont fait que protester pacifiquement contre les conditions de vie à la cité universitaire». Agée de 23 ans et surnommée par des ONG «la plus jeune détenue politique du Maroc», Zahra Boudkour a vu sa peine de 2 ans confirmée par la cour d'appel.



Me. Messaoudi et Keltoum la soeur de Zahra Boudkour.

Le PPS ouvert à toutes les alliances

Le Parti du Progrès et du Socialisme (PPS) est disposé à sceller des alliances avec d'autres formations politiques pour «œuvrer ensemble en faveur de la concrétisation du projet de société progressiste, moderniste et démocratique», c'est ce qu'a affirmé Nabil Benabdellah (photo), membre du Bureau politique du PPS, à Rabat, le 31 mars 2010.



Cannabis: L'Afghanistan dame le pion au Maroc



CREDIT PHOTO: DR

L'Afghanistan vient de dépasser le Maroc en tant que premier pays producteur mondial de haschich, selon un rapport du Bureau des Nations Unies contre la Drogue et le Délit (ONUDD), rendu public mercredi 31 mars 2010. Pour atteindre cette

“prouesse”, la campagne de ce pays aux multiples ethnies produit à plein régime entre 1.500 et 3.000 tonnes de haschich par an. Au total, l'ONUDD estime qu'entre 10.000 et 24.000 hectares sont destinés à la culture du cannabis dans ce pays asiatique englué depuis plus d'une trentaine d'années dans une série de conflits armés ayant laissé son économie en ruines. Facteur décisif dans la “suprématie” afghane, le nombre de kilos produits par hectare: 145 kilos contre “seulement” 40 au Maroc, ce qui en dit long sur l'extraordinaire rendement du sol afghan.

Selon le directeur de l'ONUDD, Antonio Maria Costa, «comme tel est le cas pour l'opium, la culture du cannabis se concentre essentiellement dans les zones instables, notamment dans le Sud du pays». Détail révélateur quant aux complicités multiples dont bénéficie cette culture, puisque les observateurs s'expliquent mal comment une telle superficie destinée à la culture de substances hallucinogènes échappe à tout contrôle. Autre élément d'importance révélé par le rapport de l'ONUDD: les bénéfices générés par la culture du cannabis dépassent désormais celles de l'opium, à raison de 3.341 dollars par hectare, contre 2.005. Outre la question de la lutte contre le terrorisme, la culture du cannabis et de l'opium constitue l'un des principaux points de friction entre les pays occidentaux et l'administration Karzaï, accusée de laisser aller en la matière. Il faut dire que cette question relève davantage des seigneurs de guerre que de l'Etat afghan, pris en otage entre les engagements internationaux et la réalité sur le terrain.

Arrestation de trafiquants de véhicules de luxe à Méliïla

La Guardia Civil a mis en état d'arrestation entre février et mars 2010 un réseau de 23 personnes soupçonnées de vol de véhicules de luxe en Italie, dans le but de les revendre au Maroc. Selon la presse espagnole, les conducteurs qui parvenaient à livrer la marchandise à destination empochaient une coquette somme atteignant les 3.000 euros (33.000 dirhams) suivant la marque de véhicule. Les chefs de l'organisation seraient de nationalité marocaine et certaines voitures étaient écoulées au Mali et en Mauritanie.

Chiffres sur les immigrés en France

Qui sont les enfants d'immigrés? Une vaste enquête “Trajectoires et origines” menée en 2008, la première du genre, a été en partie publiée mardi 31 mars 2010. En deux axes. La question des discriminations d'abord, où l'on apprend que 40% des personnes qui se disent victimes de discrimination sont immigrés ou enfants d'immigrés. Ensuite, des données chiffrées, traitées par l'Insee, brossant le portrait des enfants d'immigrés âgés de 18 à 50 ans. Premier constat, les descendants d'immigrés sont jeunes. En 2008, on comptait 3,1 millions de personnes nées en France entre 1958 et 1990 de parent(s) immigré(s). Et la moitié d'entre eux ont moins de 30 ans. Et 17% des 18-20 ans ont un parent immigré, contre 8% des plus de 40 ans. 20% ont un père ou une mère originaire d'Algérie, 15% du Maroc ou de Tunisie et, plus récemment, 4% d'Afrique subsaharienne.



Le Maroc et la transition démocratique

Le Maroc figure en tête des pays arabes en matière de transition démocratique, tant au niveau des institutions que dans la mise en application des textes, selon l'Index de démocratie arabe 2009-2010, un baromètre de l'état de la démocratie dans le monde arabe, présenté lundi 30 mars 2010, à Paris.



Le corps du Cheikh Ahmed Ben Zayed Al Nahyane retrouvé



CREDIT PHOTO: DR

Porté disparu depuis vendredi 26 mars 2010, date de l'annonce du crash de son planeur, le corps du Cheikh Ahmed Ben Zayed Al Nahyane, 42 ans, a été retrouvé, mardi 30 mars, dans le réservoir du barrage Sidi Mohammed Ben Abdallah, non loin de la capitale. Les recherches ont été considérablement handicapées par les eaux troubles du barrage. Les pluies abondantes qui se sont abattues sur la capitale ont rendu boueuses les eaux de la retenue du barrage, rendant la visibilité quasi nulle. De très gros moyens ont été déployés pour repêcher le corps du prince émirati, dont une centaine de plongeurs de différentes nationalités et quatre

médecins urgentistes. Entre les véhicules multidisciplinaires, les sonars, les robots, les barques et les hélicoptères de la Gendarmerie Royale, rien n'a été laissé au hasard. Il faut dire qu'en plus des difficultés liées à la visibilité, la profondeur du barrage Sidi Mohammed Ben Abdallah atteint les 40 mètres par endroits.

Le défunt Ahmed Ben Zayed Al Nahyane dirigeait le Fonds Souverain des Emirats, dont la valeur avoisine les 600 milliards de dollars, et supervise la Fondation Cheikh Zayed, impliquée dans des projets de bienfaisance partout à travers le monde. Nul doute que la disparition du frère du Chef de l'Etat des EAU, en plus de laisser un grand vide dans son pays, pose la question de la gestion des dossiers qu'il avait à sa charge.

A souligner que le pilote espagnol du Cheikh Ahmed Ben Zayed Al Nahyan a survécu miraculeusement au crash du planeur, mais il a eu de graves lésions au niveau de la colonne vertébrale, ce qui a requis son admission d'urgence à l'hôpital Cheikh Zayed de Rabat. Il a dû son salut à l'ouverture de son siège éjectable, alors que le prince a eu moins de chance. ■

Inculpation

Une jeune Britannique de 18 ans a été inculpée, mercredi 31 mars 2010, du meurtre d'un adolescent marocain, tué dans une gare de Londres. Victoria Osoteku a comparu, jeudi 1^{er} avril 2010, devant la cour des magistrats de Croydon, au sud-ouest de Londres, pour répondre du chef d'accusation d'homicide.

Le jeune marocain, Sofiane Belamoudden (15 ans), a été pourchassé et poignardé à mort par un groupe de jeunes en uniforme scolaire, dans la gare de Victoria, l'une des plus fréquentées de la capitale britannique. Le jeune ressortissant marocain a été ensuite abandonné au sol, gisant dans une mare de sang, devant des milliers de témoins. ■

Partenariat

Une convention-cadre de partenariat et de coopération couvrant les domaines de l'éducation, de la culture et de la formation, a été signée, lundi 29 mars 2010 à Rabat, entre le secrétariat d'Etat chargé



Latifa Lâabida.

CREDIT PHOTO: DR

de l'Enseignement scolaire, et Barid Al-Maghrib. Cette convention a pour objectifs d'institutionnaliser la contribution de Barid Al-Maghrib au programme d'urgence "tous pour l'école de la réussite" et d'élaborer des programmes nationaux visant à enrichir les connaissances historiques et culturelles des générations futures à tous les niveaux d'enseignement. La secrétaire d'Etat chargée de l'Enseignement scolaire, Latifa Lâabida, a souligné que cet accord a pour objectifs de préparer les nouvelles générations afin qu'elles puissent contribuer avec efficacité à tous les aspects de la vie publique. ■

Le Maroc séduit Claudia Cardinale

«De beaux paysages, du soleil à volonté, la chaleur humaine sont autant d'ingrédients pour faire de bons films. La forte affluence au Maroc de nombreux metteurs en scène internationaux de renom n'est pas le fait du hasard. J'ai senti la chaleur humaine et des sentiments sincères m'entourer, et c'est extraordinaire», a déclaré Claudia Cardinale à Tétouan, le 27 mars 2010.



DIRECT
I N F O S

La Fondation BMCE Bank s'implante au Congo

La Fondation BMCE Bank s'investit dans le social en Afrique. Mardi 30 mars 2010 à Casablanca, Leïla Benjelloun, présidente de la Fondation BMCE Bank, et Antoinette Sassou N'guesso, épouse de Denis Sassou N'guesso, président de la république du Congo et présidente de la Fondation Congo assistance, ont signé une convention de partenariat en vertu de laquelle la Fondation présidée par Mme Benjelloun construira et financera une école dans la région d'Oyo. Cette convention a été signée en présence du secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, Mohamed Ouzzine. Avant cette cérémonie, Mme Sassou Nguesso avait rendu visite au siège de Medersat.com et s'est enquis de ses activités pédagogiques. Ce qui lui a permis de se déclarer «satisfaite de ce partenariat entre les deux fondations, impliquées dans une mission aussi sensible que l'éducation». Pour sa part, M. Ouzzine a fait remarquer que cette convention témoigne, encore une fois, des relations particulières existant entre le Maroc et le Congo Brazzaville, ajoutant qu'elle constitue un nouveau jalon dans le renforcement de la coopération entre les deux pays.■



Expulsés d'Algérie: des poursuites imminentes

JUSTICE. Victimes d'expulsions arbitraires, séquestrés des camps Tindouf et militaires prisonniers soumis à la torture et au travail forcé: Trois catégories de citoyens marocains en droit de traîner l'Algérie en justice.

PAR ABDELKHAJ RAJY



CREDIT PHOTO: MAP

Des représentants des Marocains victimes du régime d'Alger se sont donné rendez-vous à l'Université Mohammed 1^{er} d'Oujda, les 25 et 26 mars 2010 pour un Colloque national sur «la situation des séquestrés de Tindouf et des victimes d'expulsions collectives d'Algérie à la lumière des droits de l'Homme et du droit international humanitaire», en collaboration avec le Conseil consultatif des droits de l'Homme, la Commission nationale du droit international humanitaire, l'Organisation marocaine des droits de l'Homme et la section locale du Croissant rouge marocain.

La représentante des Marocains rescapés des camps de Tindouf, Saâdati Ma-el-Aaïnine, a considéré que la politique algérienne à propos de nos provinces du

Sud est basée sur le complot et la manipulation de l'opinion internationale. Ajoutant que cette politique consiste à «*brouiller la réalité des souffrances de nos frères dans les camps de la honte à Tindouf, à manipuler la carte des aides humanitaires, à exploiter les enfants en les transférant contre leur gré vers des pays connus pour leur hostilité envers le Maroc pour les endoctriner.*»

Le FLN ne connaît pas la sagesse

Pour leur part, les intervenants au nom des victimes des expulsions arbitraires d'Algérie ont souligné que le temps est venu de prendre cette affaire à bras le corps. D'autant plus que le dossier a connu dernièrement un développement très grave avec la décision illégale de l'État algérien

«Si justice ne leur est pas faite par la justice algérienne, ils porteront leur affaire devant des tribunaux internationaux.»

de nationaliser les biens des 24.000 familles marocaines expulsées d'Algérie.

Ces intervenants ont par conséquent enjoint «*l'Etat marocain de faire de cette affaire une cause nationale, car elle touche la dignité et la propriété de citoyens marocains qui ont refusé toutes les tentations que l'Algérie a exercé sur eux pour qu'ils abandonnent leur citoyenneté marocaine.*» En guise de mesure concrète, les représentants des expulsés ont souligné que leur association, présidée par Mohamed El Herouachi, prépare actuellement un dossier pour entamer des poursuites judiciaires contre l'Etat algérien. D'abord devant des juridictions algériennes, puis, si justice ne leur était pas faite, devant des tribunaux internationaux.

Invité du colloque en tant qu'ancien détenu militaire du Polisario, le capitaine Ali Atmane, pilote de chasse qui a passé 24 années dans plusieurs camps pour prisonniers dans la région de Tindouf, résume la situation à sa manière, en soldat: «*Le Maroc n'a pas répondu à l'expulsion des Marocains vivant en Algérie en 1975 par une expulsion des Algériens vivant au Maroc. Le FLN nous montre qu'on ne peut pas vivre côte à côte en frères ... Inutile de rechercher les solutions de sagesse avec eux...*» ■

Débat entre libéraux arabes à Rabat

Un atelier de travail international sur "les parlements dans le monde arabe: les opportunités et les défis des partis politiques libéraux", a eu lieu à Rabat les vendredi 26 et samedi 27 mars 2010, au siège de la Chambre des Conseillers. Étaient présents à cette rencontre les partis membres du Réseau des Libéraux arabes, présidé par Mohamed Tamaldou, membre du Bureau politique de l'Union constitutionnelle. Mais il y avait aussi les représentants de plusieurs partis politiques libéraux européens, et le président de l'Internationale libérale, Hans Van Baalen, membre du Parlement européen.

Deux messages sont à relever. Le premier concerne le discours concis et bien argumenté de M. Van Baalen, qui s'est attardé sur le problème du Sahara en ce sens qu'il constitue un véritable obstacle à l'émancipation de la région du Maghreb. Et sa conclusion a été sans appel: la proposition d'autonomie élargie faite par le Maroc est à la seule à même de régler le problème. Les Algériens doivent réagir positivement à cette proposition. Le deuxième message concerne les parlements arabes et leur rôle dans la consolidation de la démocratie dans



Marc Guerrero (Espagne), Camille Chamoun (Liban) et Mohamed Tamaldou (Maroc).

réaliser la démocratie, le développement et la justice sociale. Le Maroc a franchi d'importantes étapes dans le domaine du renforcement de la démocratie, devenant ainsi un modèle à suivre dans le monde arabe, a-t-il ajouté.

La séance d'ouverture de cet atelier a été marquée par les allocutions du président de l'UC, Mohamed Abied, du secrétaire général du Mouvement populaire, Mohand Laenser, et du président du RNI, Salaheddine Mezouar. Les trois chefs ont mis l'accent sur les démarches en cours pour créer un pôle libéral fort, apte à élaborer et à mettre en place des politiques et des stratégies libérales audacieuses. ■

N. J.

Le PAM réunit ses présidents de communes



Mohamed Cheikh Biadillah.

Le Bureau national du Parti Authenticité et Modernité (PAM), a réuni samedi 27 mars 2010, à Bouznika, les présidents des communes locales et des chambres professionnelles élus sous ses couleurs.

Une rencontre tenue sous le signe de la bonne gouvernance. Et comme l'a dit Aziz Benazzouz, président du comité d'organisation de cette journée, «l'encadrement des élus favorise la bonne gouvernance de la chose publique et permet aux élus locaux de surmonter les difficultés rencontrées dans la gestion des affaires des citoyens.»

Dans ce sens, le Bureau national du PAM a mis en place une commission spéciale chargée de l'accompagnement et du suivi de l'action de ses élus. Sa présidence a été confiée à Hamid Narjiss. Ce dernier a fait savoir que la commission d'accompagnement se donne comme objectif d'encadrer les élus en leur fournissant une aide technique et une formation continue

dans le domaine de la gestion financière et administrative et des relations avec l'administration. A l'ouverture des travaux de cette journée, Mohamed Cheikh Biadillah, secrétaire général du parti, a indiqué que la régionalisation, initiée par SM le Roi Mohammed VI, changera certainement les rapports des élus avec l'administration centrale, conformément à l'esprit de réforme à référentiel marocmarocain, ayant marqué les chantiers lancés durant la première décennie du règne du Souverain. Mais pour lui, l'aboutissement du projet de régionalisation élargie est tributaire d'élus compétents, à qui incombe la responsabilité de constituer une force de proposition, de vulgariser ce projet et assurer son succès. ■

EN COUVERTURE

ENQUÊTE, REPORTAGE, DÉCRYPTAGE, ENTRET

La holding royale ONA :

VISION. L'annonce de la réorganisation de la holding royale a eu l'effet d'une bombe. Un périmètre d'intervention réduit avec une stratégie repensée. Explication.

PAR AÏSSA AMOURAG

Avouons-le, d'emblée. Même les plus imaginatifs parmi les analystes n'avaient rien vu venir. Certes, la rumeur faisant état d'un changement imminent au sein de la structure de l'ONA et SNI, avait enflammé le marché financier marocain tout au long de ces dernières semaines. Mais, aucun n'avait prédit leur disparition

pure et simple. Deux holdings emblématiques de l'économie marocaine, considérées aussi comme deux structures symboles qui ont marqué leur époque par des investissements colossaux dans divers domaines de l'activité économique et une création importante d'emplois. Seulement voilà, au fil des années, les deux entités prenaient de plus en plus de poids et d'ampleur,



La fin d'un mythe

devenant par là un conglomérat considérable avec une administration lourde, bureaucratique et encombrante. Par une décision prise, le 25 mars 2010, lors des conseils d'administration des deux holdings, ONA et SNI vont enfin fusionner pour laisser la place à une holding unique. Dont la gestion sera confiée à Hassan Bouhemou, actuel président de la SNI. Cette réorganisation, exceptionnelle à bien des égards, se réalisera en plusieurs étapes.

Après le rachat de la totalité des titres ONA et SNI, cotés à la bourse de Casablanca, aux prix respectifs de 1.650 et 1.900 dirhams, les deux holdings seront radiées définitivement de la cote, avant de proposer leur projet de fusion, qui sera entériné par les assemblées générales extraordinaires des actionnaires. «*Une affaire de quelques mois tout au plus*», nous déclare une source autorisée au sein du groupe.

Une grande maturité

Le nouvel ensemble, qui se propose de devenir un actionnaire professionnel, annonce également qu'il va céder sur le marché financier une partie du capital de plusieurs entreprises phares du périmètre historique de l'ONA comme la Centrale laitière, Cosumar, Lesieur et Bimo. Des entreprises importantes, de taille critique, qui ont atteint une grande maturité dans leur croissance et une certaine vitesse de croisière grâce à leurs diri- ■■■■

Quelques dates :

1934:
Création de l'ONA, héritière de la compagnie générale de transport et de tourisme.

1945:
L'ONA entre à la bourse de Casablanca.

1966:
Création de la SNI par l'Etat marocain.

1994:
Privatisation de la SNI à hauteur de 51% du capital.

1999:
Prise de contrôle de la SNI par l'ONA.

Mounir Majidi, le stratège

Mohamed Mounir Majidi, actuel directeur du Secrétariat particulier du Roi, fait partie de cette génération désignée pour apporter une touche moderne et pragmatique aux affaires du Palais royal.

Moins connu auparavant, en raison de la sensibilité de son poste officiel, il s'ouvre désormais, peu à peu, aux médias. Et ce de par ses nouvelles fonctions dans la société: il est président du FUS, le club de football de la capitale, Rabat, et il est également président de l'association Maroc Cultures, qui organise chaque année le célèbre festival Mawazine. On l'a vu aussi, aux côtés de SM le Roi, lors de l'inauguration officielle, dimanche 28 mars 2010, de l'Académie Mohammed VI de football.

Un projet immense dont la réalisation a été entièrement supervisée par Mounir Majidi. L'homme est décrit comme un bourreau de travail, qui se passionne pour les grands dossiers, tout en restant discret.

Natif de Rabat, en 1964, il a fait des études supérieures prestigieuses. Et c'est aux Etats-Unis, à la PACE University de New York, qu'il a obtenu son Master en Business Administration (gestion des affaires).

Il est entré à la BCM (Banque commerciale du Maroc), deve-

nue Attijariwafa Bank. Mais, l'homme visait loin, très loin. Son ambition de construire quelque chose à lui ne le lâchait pas. De la BCM, il est passé à l'ONA, où il a travaillé sous la conduite de Omar Belmahi, ancien ambassadeur du Maroc à Londres. Vite remarqué, il quitte l'ONA



pour devenir chargé de mission à la CDG (Caisse de dépôt et de gestion) auprès de Khalid Kadiri. C'est là que son idée de lancer sa propre affaire germe dans son esprit. Il y réfléchit, pose les bases et rassemble les fonds. En 1997, il lance officiellement sa célèbre société, FC Com (First Contact Communication), spécialisée dans l'affichage urbain. ■

■■■ geants, réputés jeunes, dynamiques et visionnaires. L'on s'attendra, avec l'ouverture du capital de ces entreprises au marché boursier, à l'entrée de nouveaux actionnaires qui peuvent être aussi bien des grands groupes marocains qu'étrangers. Une forme de "privatisation" par laquelle la bourse de Casablanca, plongée dans une longue spirale baissière, retrouvera certainement un nouveau souffle. Et l'économie marocaine une attractivité indéniable pour des investisseurs étrangers et une nouvelle dynamique née d'une libre concurrence qui va désormais se jouer entre les entreprises nationales.

Transparence et simplicité

Il va aujourd'hui sans dire que la restructuration de la holding royale a pour première répercussion de réduire l'univers d'investissement de la famille royale. N'a-t-on pas dit à l'endroit de l'ONA qu'elle a servi de marchepied aux raccourcis les plus fantasques? Ou d'avoir étouffé ou empêché la libre concurrence sur certains segments stratégiques de l'économie nationale, comme l'huile ou le sucre? Désormais, cet amalgame n'a aucune raison d'être.

La holding royale, avec tout son poids économique, sur le plan national et international, s'ouvre au marché et simplifie considérablement sa structure. Tout en donnant l'occasion aux investisseurs de s'impliquer davantage

dans le développement économique de leur pays. Surtout que la tendance mondiale actuelle est aujourd'hui à l'ouverture, à la transparence et à la simplicité.

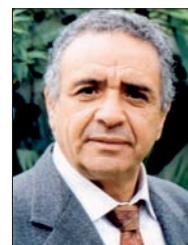
Développement pérenne

Fini le temps des holdings multiples et des conglomérats multi-métiers, qui, par le jeu redondant de placements et autres participations croisées, arrivent à tisser une toile complexe de sociétés. On peut citer, dans ce registre, les cas emblématiques des conglomérats sud-coréens Daewoo et Hyundai, démantelés il y a quelques années en raison de leurs structures lourdes et peu pertinentes. Ou encore le cas le plus récent, relatif au groupe français de Vincent Bolloré, qui a réduit le nombre de holdings pour n'en laisser aujourd'hui qu'une seule.

Mais que va alors devenir la nouvelle structure de la holding royale? Dans quels domaines va-t-elle investir? Et de quelle façon agira-t-elle? Dans le concret, sa stratégie d'action consistera à être actionnaire significatif, mais non majoritaire, (elle détiendra entre 20 et 40%) dans les sociétés ayant atteint la taille critique et un stade de développement pérenne comme la Centrale laitière, Attijariwafa Bank et autres. Comme elle veut être coactionnaire stratégique (entre 20 et 50%) dans les sociétés montées en partenariat avec des investisseurs étrangers de poids comme Lafarge ou Peugeot. ■■■

Le nouvel ensemble, issu de la fusion ONA/SNI, se propose de devenir un actionnaire professionnel.

Naissance d'un Il était



par
**Mohamed
Selhami**

«Il est de plus en plus rare de par le monde de voir des holdings cotés en bourse, qui sont essentiellement constitués d'actifs, eux-mêmes cotés.»

La nouvelle a fait sensation. Deux géants de la place économique et financière du Royaume, l'ONA et la SNI, ont décidé de fusionner pour constituer un seul et unique ensemble. À part quelques rumeurs discordantes, les observateurs les plus avertis et "généralement bien informés", selon la formule consacrée, n'ont rien prévu de tel. L'effet de surprise a été total. Cela est peut-être dû à la taille de l'événement, difficilement prévisible. Cette discrétion absolue s'explique aussi par la conduite hautement professionnelle d'une opération de grande envergure et quasiment sans précédent dans l'histoire du Maroc indépendant.

Multiplés dimensions

Le secret devait être d'autant plus gardé que l'ONA et la SNI ont annoncé, dès le paragraphe de l'acte de fusion, leur retrait de la Bourse de Casablanca. On imagine aisément les réactions en chaîne qu'aurait eues toute exfiltration, avant terme, de l'information. Dès que la décision a été rendue publique, le 25 mars 2010, vers 22 heures, les bureaux marocains des agences de presse étrangères l'ont immédiatement répercutée, donnant à l'événement toute sa mesure et ses multiples dimensions.

Un nouveau levier de l'économie nationale une fois l'ONA...



CREDIT PHOTO: DR

Le président de l'ONA, Moatassim Belghazi, s'entretenant avec Mohamed Kettani, président d'Attijariwafa Bank.

Voilà un sigle chargé d'histoire qui ne sera plus que le souvenir d'une longue période et de plusieurs mutations.

Autre conséquence immédiate de cette fusion, le groupe ONA/SNI ne sera plus majoritaire dans les sociétés matures. Le capital de grosses sociétés, telles Centrale Laitière, Lesieur, Cosumar ou encore Bimo sera, tout simplement, ouvert en bourse. Selon Moatassim Belghazi, président de l'ONA, ces entreprises ont atteint un degré de maturité tel, en termes de gestion et de rendement, qu'en garder le contrôle direct serait un frein plutôt qu'un accompagnement productif pour leur développement dans la durée.

Il était donc temps de changer la nature des liens entre l'ONA et ce secteur économique. Un changement

parfaitement conforme à la nouvelle vocation de l'entité qui va naître de la fusion. Il ne s'agira plus d'un groupe multi-métiers à implication directe dans la production et la distribution, mais d'une holding d'investissement. C'est donc une réorientation radicale et capitale qui devrait avoir des retombées concrètes et bénéfiques sur le paysage économique du pays, ses articulations et son fonctionnement. La nouvelle structure qui émergera de cette fusion, dans les prochaines semaines, aura un effet programmé: la disparition, d'ores et déjà acquise, de l'ONA.

C'est là que la symbolique rejoint l'événementiel. Car voilà un sigle

chargé d'histoire qui ne sera plus que le souvenir d'une longue période et de plusieurs mutations.

L'Omnium nord africain a en effet été l'emblème d'une économie coloniale résolument tournée vers la métropole et dirigée, à distance, par un certain Pierre Moussa, au nom de Paribas. Après sa marocanisation, la famille royale y a pris des parts, sous le règne de Hassan II. Il n'en fallait pas plus pour que l'ONA soit perçu comme une "holding royale".

Plusieurs mutations

Une perception qui a donné libre cours aux projections et aux extrapolations les plus fantasques. Dans certaines travées politiques, les amalgames, les raccourcis et les dépassements de langage ont allégrement franchi le rubicon du politiquement concret. Il était temps d'innover, d'imaginer un avenir pour l'ONA, sans le sigle ONA. C'est fait. Ce sera le nouveau groupe issu de la fusion ONA-SNI.

Après plusieurs restructurations, entamées dès les années 1970, avec, essentiellement, le désengagement par rapport au secteur minier, l'ONA a progressivement diversifié ses domaines d'intervention. Ce sont précisément ces multi-métiers que l'ONA emporte aujourd'hui parmi ses acquis, au terme d'un ultime recentrage. Un pari audacieux piloté par un trio managérial de haute facture: Mohamed Mounir Majidi, Hassan Bouhemou et Moatassim Belghazi. Un nouveau levier de l'économie nationale est né. ■

Dans ces dernières, la holding royale n'interviendra pas dans leur gestion opérationnelle, mais elle agira au niveau des comités stratégiques et autres organes de gouvernance. Autre vocation, et non des moindres: elle veut être actionnaire unique ou majoritaire dans des sociétés n'ayant pas encore atteint leur maturité comme Wana, Marjane, Onapar ou encore Nareva.

Projets attractifs

C'est cette dernière vocation qui intéresse le plus, désormais, les dirigeants de la holding royale, plus enclins à participer à développer de nouveaux projets dans l'énergie, les nouvelles technologies de l'information, la communication et autres secteurs novateurs. Sa stratégie d'investissement se focalisera sur des sociétés leaders et des projets attractifs, de taille significative, présentant de fortes perspectives d'avenir et une rentabilité suffisante pour les actionnaires. L'attention sera également



L'avis de Vincent Le Stradic, associé gérant chez Lazard

«Le schéma retenu présente l'avantage d'être simple et lisible pour les actionnaires comme pour les partenaires des groupes SNI et ONA.»

accordée à l'équilibre de son portefeuille de participations en termes de présence sectorielle et géographique, de répartition d'actifs et de poids de chacune des participations dans le portefeuille. Et ce dans un horizon d'investissement flexible.

Il faut dire que cette opération de restructuration de la holding royale porte l'empreinte indélébile du tandem Mohamed Mounir Majidi, président de Siger, et de son bras droit, Hassan Bouhemou, président de la SNI. Le même duo avait déjà défrayé la chronique quand il a accompli, en 2003, la fameuse opération de rotation par laquelle la SNI était passée de la situation de simple filiale à celle d'actionnaire de référence de l'ONA. Mais c'est, à l'évidence, une ferme volonté de l'actionnaire ultime qui a piloté ce mouvement. La réorganisation a été échafaudée en lien avec deux grandes banques d'affaires internationales, Lazard Frères et Leonardo and Co, présidée par Jean Peyrelevade, ex-Pré-

sident de UAP, groupe Suez et le redresseur du Crédit Lyonnais, pendant les années 90. Siger, au cours des dix dernières années, avait réalisé de bonnes opérations. La SNI, agissant comme actionnaire professionnel, assurait le pilotage stratégique en intervenant dans les conseils d'administration de ONA et de ses filiales. Quant à l'ONA, agissant en groupe intégré sous forme de conglomérat multimétiers, intervenait dans la gestion opérationnelle des filiales.

Mais la galaxie qui résultait de l'enchevêtrement de leurs participations avait atteint ses limites. Les inconvénients de la relation en cascades des deux ensembles n'avaient pas de contrepartie industrielle, ni financière. A eux deux, ils pesaient 30% de la capitalisation boursière tandis que leur valeur ajoutée ne dépasse pas 3% du PIB marocain. Ce à quoi s'ajoute la faible lisibilité de leurs liens et de leurs spécificités, aggravée par un invraisemblable effet de bureaucratie.

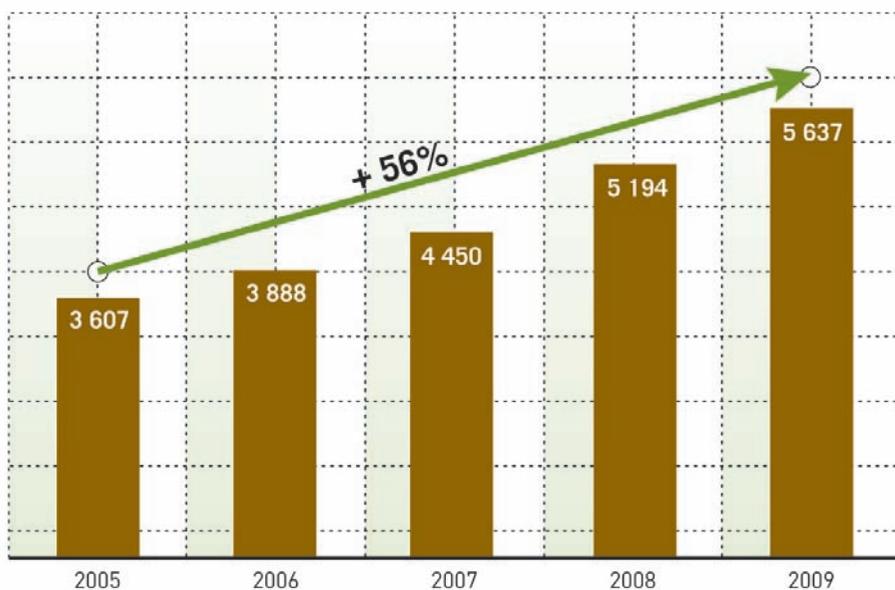
Critère décisif

Que n'a-t-on, en effet, entendu pester les cadres des filiales de l'ONA contre la multiplication des rapports, les dédoublements des consolidations des comptes, des actes sociaux et de la communication financière.

S'ajoutent à cela également deux autres effets, et non des moindres: les deux holdings subissaient pour elles-mêmes une forte décote tout en produisant un effet d'assèchement sur les indicateurs de la part du capital flottant à la bourse de Casablanca. Plus que tous les autres, ce dernier aspect tenait lieu de repoussoir pour les investisseurs internationaux, pour qui la liquidité des titres et leur potentiel de mobilité constitue un critère décisif d'allocation

Évolution du chiffre d'affaires de la Centrale laitière, un des fleurons de l'ONA.

CENTRALE LAITIÈRE (Chiffres d'affaire net)



de leurs capitaux. Ce dont la restructuration a accouché est une holding unique, non cotée en bourse, qui se concentrera sur un métier d'actionnaire professionnel. L'époque est finie de la gestion opérationnelle des filiales. Leur contrôle quotidien est abandonné.

La vérité est que ce contrôle était souvent bien plus procédural que réel. Son coût et ses avantages, en termes d'image et de réputation, étaient souvent asymétriques. Les principes de bonne gouvernance, les valeurs éthiques et les normes de responsabilité sociale sur lesquels Mounir Majidi, Hassan Bouhemou et Mouatassim Belghazi se savaient tenus d'engager la galaxie des filiales ONA/SNI étaient imputés aux filiales et à leurs dirigeants. A l'inverse, c'est immanquablement à ce trio de tête qu'il revenait d'éponger les approximations de certains managers.

Bonne gouvernance

Ce paysage transformé appelle une nouvelle culture de gestion. En rendant au marché le contrôle des sociétés cotées, l'opération signifie aussi une responsabilité accrue de leurs équipes de direction et de leurs organes de gouvernance.

Tout au long des cinq à dix prochaines années, le marché s'animera d'offres publiques de vente, de cessions de gré-à-gré et de cessions totales ou partielles. De quoi intéresser les opérateurs locaux et internationaux dans un contexte où s'améliore la notation internationale du marché marocain de l'investissement. Le 23 mars 2010, en effet, deux jours avant l'annonce de la restructuration du bloc ONA/SNI, l'agence Standards & Poors rehaussait son score de stabilité du Maroc, un beau présage.■

Hassan Bouhemou, la force tranquille

Hassan Bouhemou, pour ceux qui ne le connaissent pas, est un homme d'une très grande courtoisie. Et aussi d'une discrétion légendaire.

On entend rarement parler de lui, et pourtant, il est président de la SNI, actionnaire de référence de l'ONA et bras droit de Mounir Majidi, dans la gestion des

en recherche et développement. En dépit de toutes les opportunités qui s'offraient à lui pour une belle carrière en France, il n'a pas résisté à la nostalgie du pays.

Il est de la trempe des jeunes managers à la fibre patriotique profondément enracinée. C'est ainsi qu'il a fait sa rentrée définitive au Maroc en 1992. Aussitôt arrivé, il reçoit plusieurs offres d'emploi de nombreuses entreprises qui veulent se l'arracher vu l'importance de ses diplômes et sa forte personnalité. Il choisit une banque de la place, la BMCI, dans laquelle il se voit confier la gestion du département des grandes entreprises. Remarqué par les concurrents, il a été débauché par Abdellatif Jouahri, patron de la BMCE, qui lui propose en 1994 le poste d'administrateur directeur général de la société Marfin, spécialisée dans la gestion d'actifs.

Quand il a été appelé en 2001 pour participer à la gestion de la holding royale Siger, il savait que la tâche s'avèrerait périlleuse au point qu'il a pris du recul le temps de comprendre son nouvel entourage et sa nouvelle fonction. En 2005, c'est la consécration.

Sa nomination à la tête de la SNI augurait d'une large satisfaction de ses supérieurs au Palais, qui l'ont porté aux devants de la scène pour mieux lui permettre d'exprimer ses talents de manager chevronné et ambitieux. Très proche de Mounir Majidi, il s'est vite adapté au monde très select de l'aristocratie marocaine, mais il n'a pas perdu un iota de l'humilité qu'on lui connaît depuis toujours.■



Hassan Bouhemou.
Un manager chevronné et ambitieux.

affaires du Roi. Natif de Rabat, en 1965, Hassan Bouhemou symbolise cette génération de jeunes quadras, appelée à façonner le nouveau mode de gouvernance des affaires.

Après de brillantes études supérieures dans les deux écoles françaises les plus prestigieuses, Ecole des Mines de Paris et Polytechnique, il entame sa carrière professionnelle dans la multinationale française Schlumberger, où il a occupé pendant deux ans la fonction stratégique d'ingénieur



Maroc-Algérie : Rabat veut

CONTENTIEUX. Peut-être faut-il rouvrir le contentieux du tracé frontalier et pousser les officiels d'Alger à appréhender la situation sur des bases conséquentes: la paix, la coopération et la sécurité. Ou bien, la conflictualité, où le Royaume ne manque pas de munitions.

PAR MUSTAPHA SEHIMI

Faut-il continuer à tendre la joue gauche, comme le dit cet adage bien connu? Il semble bien qu'aujourd'hui, face à la rigidité et à l'hostilité des dirigeants d'Alger, il n'y ait pas d'autre option alternative que d'envisager une autre méthodologie. Le dialogue ne donne rien; les actes de bonne volonté -telle l'initiative unilatérale de la suppression des visas le 30 juillet 2004- non plus; une disposition escomptée à dépasser le conflit artificiel du Sahara absente; le rejet d'une solution politique négociée dans cette région marocaine. Alors? Reprendre les choses là où il fallait peut-être les appréhender et tout mettre sur la table avec le gros plat de résistance qu'est le contentieux frontalier non encore apuré.

Pourtant, dès le lendemain de l'indépendance, le Royaume avait remis à l'ordre du jour la question du recouvrement de ses frontières historiques.

Ainsi, la déclaration commune des deux gouvernements français et marocain en date 2 mars 1956 soulignait la volonté de paix, «*de respecter et de faire respecter l'intégrité du territoire marocain garantie par les traités internationaux*». La création de l'Organisation commune des Régions sahariennes (OCRS), en août 1956, par la France a conduit immédiatement Rabat à

demander officiellement «*que soit déterminée la souveraineté qui s'exerce sur ces régions ainsi que leur délimitation*».

Pour faire pièce à ce projet mis sur pied par Paris, le Maroc réaffirme en de nombreuses circonstances

ses légitimes revendications sur des territoires sahariens dont il a été spolié par l'administration française durant la période coloniale en Algérie. Le point d'orgue en sera le discours historique de Mohammed V à M'hamid El Ghizlane, le

Dates clés :
6 juillet 1961 : accord entre le Maroc et le GPRA sur contentieux frontalier
Octobre 1963 : Guerre des sables
15 juin 1972 : signature à Rabat d'un accord sur le tracé des frontières.
22 juin 1992 : Dahir royal portant ratification de l'accord de 1972.





ouvrir le dossier frontalier

25 février 1958: «*Nous proclamons solennellement, déclara-t-il alors, que nous poursuivrons notre action pour le retour de notre Sahara dans le cadre du respect de nos droits historiques et conformément à la volonté de ses habitants*».

Une délimitation arbitraire

Le 6 juillet 1961, un accord entre le Maroc et le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) est finalisé sur le conten-

SM le Roi Mohammed VI en compagnie de Abdelaziz Bouteflika.

tieux frontalier maroco-algérien. Rabat y souligne son opposition «*par tous les moyens à toute tentative de partage ou d'amputation du territoire algérien*». De son côté, le GPRA «*reconnait que le problème territorial posé par la délimitation imposée arbitrairement par la France entre les deux pays trouvera sa résolution dans des négociations entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de l'Algérie indépendante*». Il «*réaffirme que les accords qui pourront intervenir à la suite des négociations franco-algériennes ne sauraient être opposables au Maroc quant aux délimitations territoriales algéro-marocaines*». Et, faisant suite à ces engagements, il est décidé la création d'une commission mixte algéro-marocaine qui «*se réunira dans les meilleurs délais pour procéder à l'étude et à la solution de ce problème dans un esprit de fraternité et d'unité maghrébine*».

Multipliation des incidents

Mais, dès le cessez-le-feu scellé par les accords d'Évian en mars 1962, les premiers incidents interviennent près de postes évacués par les Français (Zegdou, col d'Oussada); puis d'autres, début juillet à Tindouf et Saf Saf; en septembre, des mouvements de troupes et des préparatifs sont observés le long de la route Béchar-Tinfouchi-Tindouf. Le 5 octobre 1963, à l'issue d'une rencontre Guédira-Bouteflika, le ministre algérien d'alors déclare: «*Le peuple algérien n'a pas oublié l'attitude du Maroc lors de la*

guerre d'Algérie. Chaque Algérien se considère au Maroc chez lui, tout comme chaque Marocain est chez lui en Algérie.» Mais la même semaine, les incidents se multiplient: des éléments de l'ANP sont proches des localités de Hassi Baïda et Tinjoub, au sud de Ouarzazate; dix mokhznis sont tués, puis ce fut l'attaque de Figuig et Ich. Les FAR réagissent et écrasent les forces algériennes. Ahmed Ben Bella instrumentalise cette situation sur la base de "l'unité nationale", confronté qu'il était à une grave crise interne (conflit avec Mohamed Khider, alors responsable du FLN; révolte et maquis en Kabylie sous l'étendard du FFS de Hocine Aït Ahmed, sédition du colonel Mohamed Chaâbani, commandant de la VI^{ème} région militaire du sud.

Interdiction du recours à la force

La nouvelle OUA (Organisation de l'Unité africaine), créée en mai 1963 à Addis-Abeba, en Ethiopie, se saisit du conflit et obtient que se tienne une conférence de médiation à Bamako, au Mali, les 29 et 30 octobre, associant donc Hassan II, Ben Bella, Haïlé Selassié, président éthiopien, et le président malien Modibo Keïta. Il est décidé le cessez-le-feu et l'arrêt des hostilités à compter du 2 novembre, une zone de repli des troupes des deux pays et la constitution d'une commission ad-hoc d'arbitrage, deux semaines plus tard, de sept pays Côte d'Ivoire, Ethiopie, Mali, Nigéria, Sénégal, Soudan et Tanganyka.

Cette commission a tenu de nombreuses séances de travail ■■■



CREDIT PHOTO: AFP



CREDIT PHOTO: DR

Feu Hassan II, Ahmed Benbella et Houari Boumédiène.

■ ■ ■ jusqu'en 1967 sans enregistrer de réelles avancées dans ce dossier. La dernière session a eu lieu à Tanger, en janvier 1967, sans qu'une nouvelle date soit fixée. Il faudra attendre deux ans pour que le dossier frontalier soit de nouveau inscrit dans l'agenda officiel des deux pays. Ce fut d'abord la rencontre d'Ifrane, le 15 janvier 1969, entre Hassan II et H. Boumédiène. L'accord porte sur deux points: l'interdiction de tout recours à la force en cas de conflit ou de litige et le règlement par des moyens pacifiques; la validité du traité pour une période de 20 ans avec une reconduction tacite pour une même période sauf dénonciation notifiée un an avant l'expiration de sa durée.

Convention sur le tracé frontalier

Ce sommet sera suivi par un autre, à Tlemcen, le 17 mai 1970. Les termes et le contenu du traité signé dans cette ville ont été préparés et arrêtés par les deux chefs d'Etat. Abdelhadi Boutaleb, alors ministre des Affaires étrangères, raconte

qu'il a présenté sa démission au Roi elle fut refusée- lequel l'informa de la teneur de cet accord: «*La cession par le Maroc à l'Algérie du territoire en litige et le bornage de la frontière existant par les deux parties, et la création d'une société mixte maroco-algérienne pour l'exploitation de la mine de Gara-Djebilet en territoire marocain, le Maroc devant permettre à l'Algérie l'acheminement par voie ferrée du produit de la mine vers un port marocain sur la côte atlantique...*» Mais Abdelaziz Bouteflika, lui, donne une autre interprétation de cet accord à son homologue marocain, Abdelhadi Boutaleb: «*Le territoire où se trouve la mine est un territoire algérien... Nous devons partager la production de la mine à parts égales après avoir satisfait nos besoins*». Cet accord n'a jamais été appliqué, mais l'Algérie s'est servie de cette histoire de société mixte de la mine comme d'un "leurre" pour s'accaparer ce territoire. Le 15 juin 1972, à l'occasion du sommet de l'OUA à Rabat, le Maroc et l'Algérie signent une convention sur le tracé de la frontière d'Etat



L'avis de Taïeb Fassi Fihri,

«Les entraves à l'intégration maghrébine sont dues principalement à la fermeture des frontières terrestres entre le Maroc et l'Algérie et à une normalisation totale du fait des nouvelles conditions relatives à la question du Sahara marocain.» Le 31 décembre 2009.

entre les deux pays. Ce texte, d'une dizaine d'articles, fait référence au traité d'Ifrane et à la déclaration de Tlemcen. Il souligne aussi que ses «*dispositions règlent définitivement les questions de frontières entre l'Algérie et le Maroc*». Il crée à cet effet une commission mixte pour le bornage de celle-ci dans un délai n'excédant pas trois ans. L'échange des instruments de ratification de cette convention n'a eu lieu pourtant que dix-sept ans après, soit le 14 mai 1989 à Alger. Il faut y voir le cadre du nouveau contexte de normalisation entre les deux pays, initié un an auparavant entre le Roi Hassan II et le président Chadli Benjeddid. Mais si ce traité a été rapidement ratifié par l'Algérie, neuf mois après sa signature en juin 1972, tel ne fut pas le cas du Maroc qui ne s'acquittera de cette procédure que vingt ans après, et ce par dahir royal du 22 juin 1992.

La publication du traité signifie-t-elle sa ratification?

Il faut préciser ici qu'il s'agit en occurrence d'une simple "publication" au Bulletin officiel et non pas d'une ratification en bonne et due forme, conformément aux règles constitutionnelles applicables. D'ailleurs, le dispositif de ce dahir ne fait aucunement référence aux dispositions de l'article 31 (al.2), qui confie au Souverain la signature et la ratification des traités. Le problème encore posé depuis est le suivant: que vaut cet acte de publication d'un tel traité? A-t-il une valeur normative engageant l'Etat marocain ou se limite-t-il à un caractère déclaratoire? Depuis quatre décennies, cette question reste posée. Ce qui conduit à préciser quelle est la nature et la portée de la compétence dévolue au Roi pour ce qui est de la conclusion des traités. En droit comparé, l'on est en présence de trois régimes de ratification: la compétence exclusive de l'Exécutif, celle du Législatif et celle

du partage de compétences entre eux. Au Maroc, c'est un système marqué par la prééminence de l'Exécutif. Le Parlement n'est pas chargé de ratifier les traités, hormis ceux engageant les finances de l'Etat.

Peut-on alors considérer que la publication de la convention relative au tracé de la frontière d'Etat entre le Maroc et l'Algérie vaut ratification au sens de l'article 31 (al.2) ainsi libellé: «Il (Le Roi) signe et ratifie les traités. Toutefois, les traités engageant les finances de l'Etat ne peuvent être ratifiés sans avoir été préalablement approuvés par la loi». En ne visant pas expressément cet article dans le dispositif du dahir, le Roi entendait bien situer cette convention hors du champ de l'ordre interne marocain ainsi que des engagements liés à la convention internationale de Vienne de 1969 sur le droit des traités et plus globalement au droit international. C'était à ses yeux un acte politique, un signe fort de sa volonté d'apurer le contentieux frontalier pour peu que la partie algérienne fasse montre d'une disposition et d'une bonne volonté de même nature.

Persistence de la conflictualité

De plus, le Roi Hassan II n'ignorait pas qu'un tel traité, s'il devait avoir une valeur juridique contraignante, ne pouvait pas se passer d'une approbation parlementaire. Pourquoi? Parce que son application allait avoir des incidences financières et qu'il fallait donc le soumettre à la délibération de la représentation nationale, conformément aux mêmes dispositions de l'article 31(al.2) précitées. De quelles dépenses engageant l'Etat pouvait-il s'agir? Des frais de bornage de la frontière, lesquels nécessitent une commission in situ travaillant durant des mois ou plus. Mais, surtout, de la mise sur pied de la société algéro-marocaine prévue par la convention pour la mise en



L'avis de Ahmed Ben Bella

«Je demande à votre majesté de me laisser le temps de mettre en place en Algérie les nouvelles institutions. Lorsque, en septembre ou octobre, cela sera fait, alors nous ouvrirons ensemble le dossier des frontières. Il va sans dire que l'Algérie indépendante ne saurait être l'héritière de la France en ce qui concerne les frontières algériennes». alors président algérien, à SM Hassan en visite à Alger en mars 1963.

valeur de la mine de Gara-Djebilet en date du 15 juin 1972. Celle-ci avait pour mission de «transporter par voie ferrée depuis la mine jusqu'au port d'embarquement sur la côte atlantique marocaine d'une production de 700 millions de tonnes de minerai» (art.2); un projet nécessitant des études techniques allant de l'extraction et la préparation jusqu'à la commercialisation, sans oublier la mobilisation de moyens de financement nécessaires aux équipements et aux ouvrages d'infrastructure ferroviaires et portuaires.

Telle est la situation aujourd'hui. Que valent les deux accords du 15 juin 1972, l'un sur les frontières et l'autre sur l'exploitation commune de la mine de Gara-Djebilet?

Ce dernier a été sans suite. Quant à la convention sur le tracé de la frontière, elle a cristallisé un moment politique où le Maroc pensait que l'Algérie allait tourner une nou-

velle page dans ses relations avec son voisin. Las! On voit où l'on en est depuis 1972!

Il faut donc mettre à plat les relations bilatérales. Le tracé frontalier n'est pas réglé. Peut-être faut-il alors rouvrir ce contentieux aujourd'hui et pousser les officiels d'Alger à appréhender la situation sur des bases conséquentes: la paix, la coopération et la sécurité. Ou bien, la persistance de la conflictualité, domaine où le royaume ne manque pas de dossiers et de munitions.

Quel passif pour les dirigeants algériens depuis près d'un demi-siècle que de privilégier la stratégie de la tension et de ne pas stabiliser leur intégrité territoriale avec un grand perdant: Un Maghreb d'avenir appelé à transcender les différends et à mobiliser toutes les potentialités existantes vers d'autres objectifs marqués du sceau de la paix, de la coopération, de la démocratie et du développement. ■



CREDIT PHOTO: MAP

Affaire Jettou : Les dessous

JUSTICE. Il y a trois mois, l'affaire du changement du tracé de la voie express au sud-ouest de Casablanca a éclaté. L'ancien Premier ministre, Driss Jettou, est accusé d'abus d'influence. Le 23 mars 2010, un communiqué du ministre de la Justice relance l'affaire.

PAR ABDELHAK NAJIB



L'ancien Premier ministre, Driss Jettou en compagnie de l'actuel Premier ministre, Abbas El Fassi et du ministre de l'Équipement et du Transport, Karim Ghellab.

CREDIT PHOTO: MHI

Lundi 29 mars 2010, 18 heures 20 mn. Driss Jettou nous reçoit dans son bureau casablancais. L'ancien premier ministre semble serein, détendu. Il s'exprime doucement. Un phrasé très mesuré qui en dit long sur son état d'esprit. En homme de terrain, il veut que l'on en vienne aux faits.

Qu'en est-il au juste dans cette affaire, somme toute banale, qui prend aujourd'hui des allures d'affaire d'Etat ? A première vue, il s'agit d'une transaction commerciale qui fait l'objet d'un grand battage médiatique, relayé par un communiqué officiel du ministère de la Justice, sur fond d'un pro-

gramme spécial sur la chaîne Al Jazeera. Beaucoup de bruit pour rien, serait-on tenté de dire. Pas tout à fait.

Quand le nom de l'ancien Premier ministre Driss Jettou est au centre de cet imbroglio, l'affaire requiert des éclairages. D'abord, M. Jettou signe un compromis pour l'achat d'un terrain afin d'y lancer son projet baptisé Mutéo. Il s'agit d'un projet qui se situe à cheval sur les zones de Hay Hassani et Nouaceur, juste à côté d'un autre projet de KLK, un groupement dirigé par Mohamed Kabbaj, Allal Laâlej et Rachid Khayatey, désormais rebaptisé Soft KLK après le départ de M. Laâlej. Le programme KLK com-

porte uniquement des logements, à la différence du projet Mutéo, de M. Jettou.

Ce projet, du moins au départ, en mars 2009, comportait à la fois des logements et une grande zone industrielle. L'idée de M. Jettou et de son associé, un investisseur français, était de créer une zone de logistique, c'est-à-dire des bâtiments que pourraient louer des industriels étrangers et nationaux. Ce terrain appartient à la famille Haddioui. Driss Jettou signe, en décembre 2009, le compromis de vente avec les Haddioui, pour les 81 hectares. Le problème est que ce terrain est à cheval sur Hay Hassani et sur Nouaceur. Sur Hay Hassani, il relève du périmètre urbain, et sur Nouaceur, il est en zone agricole. Entre les deux lots, un projet de voie express, fait l'objet de désaccords entre les autorités locales, le ministère de l'Équipement et la famille Haddioui.

Battage médiatique

Ces derniers ont saisi à plusieurs reprises les autorités, manifestant leur refus de ce tracé. Pour la direction foncière de l'Agence urbaine de Casablanca (AUC), les plans d'aménagement seront bientôt publiés et aucune autre dérogation que celle de KLK ne sera accordée. Driss Jettou ne conteste pas cette décision. Mais, il est obligé d'abandonner la partie industrielle, puisque cette zone est vouée à un espace vert. Dans cette optique, M. Jettou a déposé une nouvelle version de son projet auprès du CRI de Casablanca,

des cartes

où la partie pressentie pour la logistique est "en cours d'étude".

Quoi qu'il en soit, le tracé de la voie express ne fait pas l'unanimité. On en est aujourd'hui au troisième projet de tracé. Le premier, celui qui coupait le projet KLK et le projet Mutéo en deux, a été remis en cause par le ministère de l'Équipement et du Transport, qui trouvait le tracé «*inapproprié aux caractéristiques géographiques*». Le deuxième a été proposé à l'Agence urbaine et aux autorités locales. L'Agence a réagi en demandant que ce tracé soit de nouveau modifié. Pour elle, il pose problème au chantier de KLK, auquel l'Agence avait délivré les autorisations nécessaires.

Une histoire de tracé

La direction régionale de l'Équipement du Grand Casablanca a déplacé le tracé un peu plus au sud. Ce dernier tracé semblait convenir davantage aux différentes parties, puisque c'est celui qui a été pris en considération dans le plan d'aménagement de la préfecture de Hay Hassani. C'est là que les propriétaires des terrains, les Haddioui, ont bloqué le chantier. Pour eux, le tracé retenu «*porte préjudice à leur exploitation agricole et leur patrimoine foncier*».

Les Haddioui proposent alors un tracé plus adapté à leurs terrains. Ce quatrième tracé a été mis à l'étude. Il serait intéressant en termes de coût et de temps de réalisation, puisque, s'il est retenu, il ne fera que la moitié de la distance des autres tracés. Mais ce que tout le monde ignore, c'est que la tracé originel derrière la ferme des Haddioui buttait sur un douar clandestin bâti en dur. Les autorités ont donc préféré contourner ce hameau pour éviter un problème de relogement



L'avis de Tarik Sbai, avocat et président de l'Instance nationale de défense des biens publics au Maroc

«Driss Jettou nous a invités pour nous exposer sa version des faits. Nous reconnaissons, au sein de l'INPBM, avoir été induits en erreur par la version véhiculée par les médias, notamment Al Jazeera». Rabat, 31 mars 2010

des habitants. Et c'est comme cela que le nouveau tracé coupe la propriété de la famille Haddioui en deux et, par conséquent, le terrain que M. Jettou veut acheter.

Jusque-là, l'affaire aura été une simple question de tracé à définir. Mais un fait nouveau a surgi. Le parquet près la Cour d'appel de Casablanca a ordonné, mardi 23 mars 2010, une enquête sur les circonstances du changement d'itinéraire de l'autoroute au sud-ouest de Casablanca destiné à intégrer un bien foncier dans le périmètre urbain. Le communiqué du ministère de la Justice précise que cette enquête a été décidée «*suite aux investigations menées à propos du changement d'itinéraire de l'autoroute au sud-ouest de Casablanca aux fins d'intégrer un bien foncier dans le périmètre urbain, au sujet duquel une société a présenté un projet d'habitat et de logistique, et ce contrairement aux dispositions du schéma directeur d'aménagement urbain de la ville*». Nous sommes là face à des accusations de "trafic d'influence". Le projet d'habitat et de logistique, cité par le communiqué du ministère de la Justice, n'est autre que celui de Driss Jettou.

Un homme seul

Celui-ci s'en défend. «*J'ai déposé trois projets, l'un en avril 2009, un autre en juillet 2009 et un troisième en décembre 2009, sur la base de ce tracé, tel qu'il a été présenté à Sa Majesté. Et c'est sur cette base que j'ai signé le compromis de vente avec la famille Haddioui*». En effet, M. Jettou aura versé un acompte de 50 millions de dirhams. Il a jusqu'à juin 2010 pour finaliser cet achat.

Quand on étudie de très près la carte de ce tracé, on voit bien que

ce sont les Haddioui qui demandent un changement de tracé. Ce qu'ils confirment d'ailleurs. Tout comme ils confirment que M. Jettou s'est porté acquéreur en acceptant le tracé officiel, publié dans le Bulletin officiel du 21 janvier 2010 : «*Nous ne faisons pas de politique. Nous sommes des propriétaires terriens. Si quelqu'un en veut à Jettou, ceci est une autre histoire. Mais il faut savoir que c'est nous qui demandons le changement du tracé parce que, tel qu'il se présente aujourd'hui, il nous porte préjudice*». Le tracé qui coupe le terrain de M. Jettou, situe une bonne partie des terres des Haddioui en zone agricole. Voire en zone verte. Celle-ci ne rapportera pas autant que si elle était située en zone urbaine.

Sans oublier d'évoquer aussi un autre communiqué, cette fois du ministère de l'Équipement et du Transport qui juge que le département de la Justice s'est précipité. Publié sur les colonnes d'Al Alam, le communiqué précise que ce projet, sur lequel planent des doutes «*est encore en cours d'étude, dans sa phase technique*». Le communiqué ajoute que la loi autorise tout propriétaire à refuser un tracé qui ne lui convient pas. Et c'est ce qui s'est passé dans cette affaire. Jusqu'à ce jour le parquet n'a jamais demandé à entendre Driss Jettou, qui se dit prêt à répondre si la justice le lui demande.

Reste que quand nous quittons l'ancien chef du gouvernement marocain, nous restons avec l'impression d'avoir rencontré un homme serein, solide sur ses assises, mais qui paraît seul.

Il sait que quelqu'un tente de lui porter un coup. Mais de qui s'agit-il? Driss Jettou ne dit mot. ■

Interview de Driss Jettou:

EN COUVERTURE | DIRECT

RÉACTION. L'ancien premier ministre, Driss Jettou, revient, dans cet entretien accordé à MHI, sur l'affaire du tracé de la voie express au sud-ouest de Casablanca. Il explique que ce battage médiatique vise à donner de lui l'image d'un homme qui veut s'enrichir illicitement.

PROPOS RECUEILLIS PAR ABDELHAK NAJIB



Driss Jettou dans son bureau casablancais. Lundi 29 mars 2010.

Maroc hebdo international: De nombreuses rumeurs ont circulé à votre sujet depuis que vous avez quitté le gouvernement...

Driss Jettou: Tout à fait. La première rumeur a été que je possédais des terrains un peu partout au Maroc. Ensuite, le bruit a couru que j'aurais pris et mis à mon nom des fermes de la Sodéa et Sogeta. On a aussi dit que j'avais pris des dérogations dans le périmètre urbain de Casablanca, que Mohamed Sajid (Maire de Casablanca, NDLR) m'aurait accordées. On peut aussi ajouter la rumeur selon laquelle j'aurais été associé dans le projet Anfa Place.

Comment expliquez-vous ces rumeurs?

Driss Jettou: Le but est évident. Ceux qui sont derrière ces rumeurs ont voulu donner de moi l'image de celui qui veut s'enrichir de façon illicite. Vous savez, même quand le temps passe et que l'on oublie la rumeur, il en reste toujours quelque chose. Alors, j'ai très vite compris que quelqu'un ou certains ont intérêt à salir mon nom pour que le peuple marocain dise "Voilà, Driss Jettou est comme tous les autres, lui aussi il vole". C'est l'image qu'on a voulu refléter de moi à la face du peuple. On veut m'abattre.

Avec la diffusion de cette affaire sur Al Jazeera, les Marocains peuvent penser que vous êtes de ceux qui s'enrichissent indûment et impunément au Maroc...

Driss Jettou: Il n'a jamais été question pour moi de céder mon projet à qui que se soit. Cette histoire d'Américains que

POLITIQUE | ECONOMIE | TRANSPORT | HIGH TECH | FINANCE | SOCIÉTÉ | LA VIE | PORTFOLIO | CULTURE | ART DE VIVRE

CREDIT PHOTO: DR

«On veut m'abattre»

j'aurais approchés pour leur revendre le terrain pour lequel je n'ai encore qu'un compromis de vente, est une pure aberration. Quant à la somme avancée de 300 millions de dollars, c'est une invention pour grossir une affaire banale et la rendre intéressante pour les médias.

Selon certaines sources, vous seriez associé à l'Espagnol Manuel Jove Capelán, ex-proprétaire du groupe Fadesa et propriétaire du projet Anfa Place...

Driss Jettou: Je vois bien d'où vient cet amalgame dans l'esprit de certaines personnes. M. Capelan est actionnaire dans Mutandis, de Adil Douiri (ex-ministre du Tourisme, NDLR). Et nous sommes au moins trente actionnaires dans cette affaire, au même titre que des banques comme la BMCE ou la Banque Populaire, Orascom ou les Bensalah. Faire des raccourcis de ce genre est monnaie courante, mais la réalité des faits est souvent toute autre.

Alors qui est votre partenaire dans ce projet?

Driss Jettou: C'est un Français. Un ami de très longue date. Cela fait au moins trente ans que l'on se connaît. Nous avons fait des affaires ensemble dans les chaussures. Nous avons développé des marques comme Kickers, IKKS, Absorba et d'autres. Il s'agit d'un grand investisseur à l'échelle internationale. Et nous avons décidé de faire ce projet de zone industrielle et de logistique ainsi que de l'immobilier ensemble.

Quel est le montant de ce projet?

Driss Jettou : En capital et en comptes courants, nous disposons de 250 millions de dirhams et les banques

auxquelles nous avons présenté le dossier nous accordent 500 millions de dirhams.

Vous avez payé 720 dirhams le mètre carré pour le foncier. Cela paraît une somme dérisoire pour une zone aussi prisée ?

Driss Jettou: Pas du tout. Je suis le seul à avoir payé un tel prix. KLK (le groupe composé de Mohamed Kab-baj, Allal Laâlej et Rachid Khayatey, désormais rebaptisé Soft KLK après le départ de Laâlej) ont acquis leur terrain sur lequel ils ont construit Jnanet El Beida à 400 dirhams. D'autres encore ont acheté à 200 dirhams.

Pour certains, la famille Haddioui aurait subi des pressions pour vendre à 720 dirhams ?

Driss Jettou : C'est absolument faux. La famille Haddioui a demandé 850 dirhams le mètre carré, nous avons négocié pour obtenir le terrain à un tarif plus bas. Et, finalement, nous nous sommes mis d'accord sur les 720 dirhams. D'autres acheteurs potentiels étaient sur le même terrain, mais ils n'ont pas offert le prix demandé par les propriétaires. D'ailleurs, les Haddioui sont satisfaits de ce prix et n'ont jamais contesté ce tarif. Croyez-vous vraiment que la famille Haddioui pourrait subir des pressions et se laisser faire?

Et ce fameux tracé de la voie express que vous auriez changé, qu'en est-il au juste?

Driss Jettou : Quand j'ai décidé d'acquiescer ce terrain, j'étais au courant qu'une voie express passait au milieu et le coupait en deux. Et c'est sur la base de ce tracé, qui a d'ailleurs été présenté à Sa

Majesté le Roi Mohammed VI, que j'ai conclu le compromis de vente. Vous savez, ce terrain est situé dans un nœud routier très intéressant. C'est un gisement d'emplois entre Sidi Maârouf, Annassim et Lissasfa, et cette voie express est plutôt une bonne chose pour une zone industrielle et logistique. D'ailleurs, selon l'étude du projet, on est capables de créer pas moins de 5.000 emplois dans cette région. Ce qui est une excellente chose.

On a cité votre nom comme futur président du Conseil économique et social, cela peut-il avoir un lien avec cette affaire?

Driss Jettou: Si on me demande de servir mon pays, comme je l'ai fait pendant longtemps, je suis toujours prêt. C'est toujours un honneur de travailler pour le bien de la nation et des citoyens marocains.

Alors qui veut vous nuire, d'après vous?

Driss Jettou : La vérité, si je le savais, je ne ménagerais aucun effort pour affronter la ou les personnes qui oeuvrent dans l'ombre pour salir mon nom. Mais je pense qu'en cours de route, j'ai dû faire du tort à certaines personnes sans le vouloir, mais toujours dans le cadre du respect des lois et de la justice. Il est possible que l'on veuille aujourd'hui faire barrage à mon retour dans un poste de grande responsabilité.

Je pense qu'un éventuel retour dans la sphère politique de Driss Jettou pose un problème à certains, qui tirent aujourd'hui les ficelles et tentent de me discréditer. Mais mes états de services sont au-dessus de tout soupçon. J'ai toujours été au service de mon pays et je le resterai jusqu'à ma mort. ■

«Je ne ménagerais aucun effort pour affronter les personnes qui oeuvrent dans l'ombre pour salir mon nom.»



C'est en pas de course que les présidents Barack Obama et Nicolas Sarkozy ont rejoint la conférence de presse organisée à la Maison blanche le 30 mars 2010. Au-delà des amabilités et des épanchements sur la profonde amitié qui lie les deux chefs d'Etat, le souci était d'afficher une santé à toute épreuve. Comme quoi, en politique, tout est dans l'illusion.



Office des aéroports: Ben

RÉQUISTOIRE. Le rapport de la Cour des comptes pour l'année 2008 est un vrai régal pour les amoureux des ratés de la gouvernance. Le cru 2008 a été publié en deux tomes, totalisant plus de 1000 pages. L'ONDA est sérieusement épinglé.

PAR NOUREDDINE JOUHARI

Dans sa livraison de 2008, le rapport de la Cour des comptes fait état d'une cinquantaine de missions de contrôle de gestion qui ont fait l'objet de rapports particuliers adressés au Premier ministre et aux autorités gouvernementales concernées. Le rapport publie également, dans ses dernières pages, les arguments des entreprises et personnes concernées par les dysfonctionnements de gouvernance, et qu'il qualifie de «*peu convaincants*». Cela va de soi, les auteurs de la mauvaise gouvernance trouveront toujours des raisons pour justifier leurs écarts. Le contexte, la crise, l'urgence, la promptitude à répondre aux «*hautes orientations*», la validation par un Conseil d'Administration (qui ne voit pas toujours le diable dans le détail), seront toujours l'alibi de la mauvaise gouvernance. Le rapport et les réponses des mis en causes sont consultables sur le site web courdescomptes.ma.

L'Office national des Aéroports (ONDA) ouvre le bal. C'est l'entreprise publique qui a récolté le plus d'observations et le max de recommandations. L'ONDA est un établissement public richissime à caractère industriel et commercial placé sous la tutelle technique du ministère des Transports.

Il exploite les aéroports, contrôle la navigation aérienne, gère le trafic aérien, embarque et débarque passagers et marchandises et concède



Abdelhanine Benallou,
l'ancien directeur de l'ONDA.

des services et des ouvrages à des tiers en conformité théorique avec un cahier de charges. En 2007, l'ONDA a fait un chiffre d'affaire de 2 milliards de dirhams et un investissement de 2,5 milliards de dirhams pour l'année 2008. Ce n'est pas le hub d'Atlanta Airport, mais c'est déjà une aubaine pour les crabes du panier.

Des investissements incohérents

Le contrôle de l'ONDA pour la période 2003-2007, a révélé l'existence de dysfonctionnements à faire vomir le commun des mor-

«Des doubles facturations par millions de dirhams ont été aussi notées.»

tels et à enrichir les mortels hors du commun. Le rapport publie les incohérences des principaux investissements de cet office.

Concernant la construction du terminal II de Casablanca, les honoraires du groupement d'études ont été fixés, d'une façon non réglementaire et confiés à un groupement d'étude constitué de l'Aéroport de Paris, des architectes Baadi et Alami et du bureau d'étude ICPA. Le déroulement des études n'a pas respecté le phasage prévu contractuellement. Les délais ont duré 4 ans au lieu d'une année et le dos-

allou dans le collimateur

sier de consultation des entreprises a été approuvé avant l'approbation de l'avant-projet détaillé et, surtout, avant l'approbation du projet définitif. Cela laisse du mou aux réaménagements et modifications supplémentaires générateurs de générosités de dernière minute et gonfle les délais, sans donner lieu aux pénalités de retard contractuels.

Des marchés par entente directe

Le nouveau terminal passager a fait l'objet de plusieurs marchés attribués à la même entreprise. Cette société a eu en prime un marché de base passé par appel d'offres international avec présélection et 4 autres marchés d'une valeur de 128,4 millions de dirhams passé par entente directe avec l'attributaire pour des modifications et supplémentaires nécessaires pour achever la construction. Un tour de passe-passe qui fausse totalement l'esprit de la concurrence.

La commission technique d'évaluation des offres des entreprises ne comprend que le personnel de l'ONDA en tant que maître d'ouvrage en l'absence de toute représentation du groupement d'études en tant que maître d'œuvre. L'assistance au marché des travaux est pourtant rémunérée et payée au groupement à raison de 1,14% du montant des travaux hors taxes. Le groupement est payé sans assister et la commission technique est sous l'autorité hiérarchique du directeur général et son directeur de cabinet. C'est tellement transparent qu'on n'a pas besoin de faire un dessin.

Là où on peut pleurer ou s'esclaffer, c'est dans la mise en place du système d'énergie électrique par



L'avis de Ali Bouabid, cadre de l'USFP.

«Le travail accompli par la Cour des Comptes nécessite que l'on appuie ses mécanismes au niveau du contrôle et des moyens financiers et humains. Dans le même ordre, il faut veiller à la formation des juges». Le 31 mars 2010.

capteur solaire. Il n'a fait l'objet d'aucune étude technique ou de faisabilité. Sous prétexte de protection de l'environnement, Abdelhanine Benallou, propriétaire de Sunlight Power Maroc, de TaqaLight, de TaqaShams, de Natural Resources J.I (NRJI) et de Ingénierie GL Maghrébine Du Techno, et businessman averti de l'énergie solaire n'a pas hésité à fourguer à l'ONDA un investissement estimé à 38,2 millions de dirhams pour la production insignifiante et inutile de 5100 KW/mois d'énergie solaire pour le terminal II, dont le retour sur investissement est estimé par les experts mandatés par la cour des comptes à 346 ans!

En outre, la société NRJI de M. Benallou, directeur général en exercice de l'ONDA, a réalisé l'équipement solaire du terminal II pour le compte de la société NAPS, sous traitant de SGTM pour la réalisation de ce lot, pour un coût global de 38,2 millions de dirhams. Sous traitant de sous traitant, ça peut damer le pion aux regardants.

Les amis du directeur de cabinet

Des doubles facturations par millions de dirhams, des moins values de modifications non perçues, des peintures de passerelles qui n'existent pas ont été aussi notés par la Cour des comptes.

Trois jours avant la réception provisoire du terminal II, un avenant de ce marché a été conclu au profit d'une entreprise connue pour ses "excellents" rapports avec l'ex-directeur de cabinet de M. Benallou, Ahmed Amin Barkallil, désigné dans le rapport de la Cour des comptes sous les initiales A.A.B. Les travaux supplémentaires de câblage ont été estimés à 822.618 dirhams; alors

que l'ensemble de la téléphonie du marché initial 92/04 n'était que de 736.902 dirhams!

Pour rendre la mariée encore plus belle, M. Barkallil, plus que son directeur général, est propriétaire de huit sociétés relevées par la Cour des comptes, dont certaines traitent directement avec l'ONDA en faisant fi de tout esprit de déontologie: un centre de remise en forme Physiomins pour madame, ABS Media, une société d'exploitation de franchising, une société de commercialisation d'objets publicitaires, Aéroliia, les sociétés Brasamine, Forceps et Dynamic House. Comment un fonctionnaire de l'ONDA a-t-il fait pour acquérir huit sociétés, des hectares de foncier et des maisons avec un salaire d'employé? Une question qui ne rentre pas dans les prérogatives de la Cour des comptes, mais peut-être bien dans celles de l'Inspection générale des Finances, actuellement en mission à l'ONDA.

Le rapport signale aussi le séjour de M. Benallou et sa famille dans un hôtel de Marrakech pour 62.670 dirhams payés par l'Office. L'achat en free-shop de présents, de cigares cubains, d'articles de valeur pour une somme de 607.039,30 dirhams et de 2.388.860 dirhams de cadeaux réceptionnés par la direction générale et dont la destination n'a pas pu être déterminée. La réponse du DG : c'est du consommable! Autre dysfonction signalée par la Cour, le directeur général de l'ONDA a pu avoir une délégation du Conseil d'Administration pour procéder à la vente, pour lui-même, ses directeurs et ses responsables de 10 lots de villas à Ifrane, propriété de l'ONDA au modique prix de 286 dirhams le mètre carré! ■

Armes nucléaires: L'apocalypse

ARMEMENT. Le danger n'est pas la détention de la bombe par des Etats stables, le danger est que des groupes terroristes puissent acheter de telles armes. L'immoralité des affairistes internationaux rendent malheureusement ce risque possible.

PAR GABRIEL BANON



Dimitri Medvedev et Barack Obama.

Le 28 mars 2010, Barack Obama, pour les Etats-Unis, et Dimitri Medvedev, pour la Russie, sont parvenus à un accord sur la réduction des armes nucléaires.

Après plus de six mois d'âpres négociations, sera signé en grande pompe, le 8 avril prochain, à Prague, par les deux Présidents, le nouveau traité START (Strategic Arms Reduction Talks).

Le traité prévoit de limiter à 1.550 le nombre d'ogives nucléaires pour chaque partie, soit une réduction de 30% par rapport au précédent traité (SORT, ou traité de Moscou) signé en 2002 et à 800 le nombre

de vecteurs (missiles intercontinentaux, à bord de sous-marins et de bombardiers) déployés ou non par chacun des deux pays.

L'armement "résiduel" reste cependant élevé, de quoi anéantir notre planète, des centaines de fois.

La suprématie des deux puissances dans ce domaine demeure, et il faut chercher plus loin les intérêts sous-jacents de pareils accords. Comme l'a déclaré le Kremlin, c'est l'expression d'une volonté de part et d'autre, d'élever le niveau des relations stratégiques entre les deux pays. En clair, c'est une volonté de Washington et de Moscou de développer la coopération entre

La revue américaine "The bulletin of Atomic scientist" avait remarqué que l'Algérie peut fabriquer une bombe atomique.

les deux pouvoirs, non seulement stratégique, mais aussi politique et économique. C'est la confirmation de la fin de la guerre froide et la prise en compte de nouvelles menaces, comme la bombe atomique iranienne. Car le chemin qui conduit à l'avènement d'un monde dénucléarisé rêvé par Obama est encore très long, si tant est qu'il soit possible.

Cet accord arrive à point, à la veille du sommet sur la sécurité nucléaire, qui se tiendra à Washington les 12 et 13 avril 2010. Il apporte une réponse, certes partielle, aux pays non nucléaires, qui considèrent que les pays dotés de l'arme atomique n'ont pas rempli leurs obligations

Le danger n'est pas pour demain

de l'article 6 du TNP (Traité de non-prolifération). Cet article prévoit un acheminement vers un désarmement nucléaire complet. En outre, pour eux, la crise du nucléaire iranien et le contentieux concernant une dénucléarisation du Moyen-Orient, avec en toile de fond l'arme nucléaire israélienne, ne sont pas résolus.

Veiller à la non-prolifération

Les premiers pas du contrôle de l'utilisation de l'atome à des fins militaires datent du 8 décembre 1953. C'est Dwight Eisenhower, alors Président des Etats-Unis, qui le premier présente un plan dans ce sens: "Atom for Peace" (l'atome pour la paix). Ce plan donnera naissance en 1957 à l'Agence internationale de l'Energie atomique (AIEA). L'objectif est de contrôler et de veiller à la non-prolifération des armes de destruction massive (ADM). L'AIEA a en charge la conduite des inspections, pour contrôler l'usage qui est fait des matériaux nucléaires, dans les pays qui ne possèdent pas l'arme nucléaire.

Mais qui sont ces pays qui ont l'arme absolue? Officiellement, dans l'ordre d'accès à la puissance atomique: Les Etats-Unis, la Russie, qui a récupéré officiellement toutes les armes de l'ex-URSS. (L'Ukraine et le Kazakhstan en ont conservé quelques unes pendant une période transitoire et sont censés avoir restitué le tout à la Russie), la Grande Bretagne, la France, la Chine. Officieusement, mais notoirement: L'Inde, le Pakistan (il aurait un accord secret avec l'Arabie Saoudite pour un accès aux technologies nucléaires contre une aide financière d'ores et déjà dispensée.) Israël, qui persiste à ne pas se reconnaître comme puissance nucléaire, mais de plus en



L'avis de Bruno Tertrais, Fondation pour la recherche stratégique.

« Il y a peu de divergences quant à la réalité des intentions iraniennes. Là où il y a débat, c'est sur l'état exact d'avancement de leurs activités à vocation militaire. disposer d'un premier engin nucléaire. »

Paris. Le 30 septembre 2009

plus mollement, la Corée du Nord. L'Afrique du Sud a procédé à au moins un essai, mais a démantelé son programme. Pour être complet, il nous faut citer les pays qui, ouvertement ou non, poursuivent un programme nucléaire en vue d'avoir la Bombe: le Brésil, l'Argentine, l'Iran. La Libye, après l'avoir mis en route, y a renoncé. D'autres pays, bénéficiant du parapluie nucléaire d'un des membres du Club des Cinq (USA, Russie, Grande Bretagne, France, Chine), disposent de la technologie, du matériel et du combustible nécessaire à la fabrication d'une arme nucléaire et à son transport par missiles: L'Italie, l'Espagne, l'Allemagne, le Japon, la Suède, le Canada, la Corée du Sud, la Suisse et l'Australie.

On est loin du vœu du président Eisenhower avec son plan pour un atome pacifique et la décision du Club des Cinq d'interdire aux autres Etats de développer ou de se procurer des armes nucléaires.

Une arme impossible à utiliser

Considérés comme étant les cinq puissances dont la possession de l'arme nucléaire a été approuvée par la communauté internationale, ce Club veut veiller à ce que ces armes de destruction massive ne tombent pas entre les mains d'un pays instable ou d'un chef d'Etat imprévisible, comme par exemple feu Amin Dada, Président farfelu de l'Ouganda, de 1971 à 1979.

Le traité de non-prolifération nucléaire, établi par le Club des Cinq, interdit aux pays non dotés d'armes nucléaires, de s'en procurer ou d'en fabriquer. Certains pays qui n'ont pas reçu l'approbation officielle pour posséder des armes nucléaires, critiquent la partialité du traité et continuent à se battre pour obtenir l'arme nucléaire.

Comment nier le droit à l'accès à l'arme atomique, à un pays indépendant et souverain? Quelle est cette loi, non écrite, qui sacre les cinq puissances nucléaires, tolère la détention pour certains et se mobilise contre la volonté d'autres?

Dès la possession de la bombe atomique, les pays se rendent compte rapidement qu'il est quasiment impossible de s'en servir. Israël, par exemple, ne peut utiliser la bombe atomique ni contre les Palestiniens ni contre ses voisins, sans s'atomiser elle-même. Si la dissuasion avait un sens lors de la guerre froide, où deux monstres se mesuraient à des milliers de kilomètres l'un de l'autre, aujourd'hui, tout le monde est conscient des risques encourus par l'utilisation de l'arme atomique. En réalité la possession de l'arme atomique est devenue une question de prestige. C'est le sentiment de jouer dans la cour des grands, d'être reconnu comme une puissance technologique, et politiquement, avoir droit à des égards de la communauté internationale. L'Algérie, par exemple, souhaite développer un programme nucléaire. Impossible de l'utiliser sans s'auto détruire. C'est là manifestement, une question de prestige et une volonté d'hégémonie sur l'ensemble de l'Afrique du Nord. Le danger n'est pas la détention de la bombe par des Etats structurés et stables, le danger est dans la possibilité que des groupes terroristes puissent acheter de telles armes. L'immoralité des affairistes internationaux, la vénalité grandissante de leur milieu, le goût immodéré de l'argent roi, rendent malheureusement ce risque possible. L'apocalypse n'est pas pour demain, mais une action terroriste catastrophique est, peut-être, pour le jour suivant. ■

Groupe Addoha: Bon cru financier et commercial pour 2009

Le président du groupe Addoha, Anas Sefrioui, et tout son état-major, étaient présents, à la conférence de présentation des résultats, jeudi 31 mars 2010, au siège de la holding. Des résultats, somme toute, excellents, qui reflètent, à plus d'un titre, la solidité financière du groupe et sa taille critique, qui le propulse au rang de premier groupe immobilier national. Au titre de l'année 2009, le groupe Addoha a réalisé un chiffre d'affaires de 3,3 milliards de dirhams, en hausse de 28% par rapport à 2008. Quant au résultat net, il ressort à 791 millions de dirhams, enregistrant ainsi une augmentation de 75% par rapport à l'année précédente.

Ce résultat induit une consolidation des fonds propres de la société, qui s'élèvent, à fin 2009, à 4,7 milliards de dirhams, soit un ratio d'endettement de 1,2. S'agissant de ce dernier, il s'élève à 8 milliards de dirhams pour tout le groupe Addoha. Ainsi, et contrairement à ce qu'ont véhiculé certains commen-



Anas Sefrioui.

tateurs et analystes dans les milieux boursiers, l'endettement de Addoha est plus que normal, comparé à ce qui se fait sur les marchés immobiliers matures. «*Nous pouvons encore nous endetter et nous avons la capacité financière suffisante pour le faire*», tranche, Anas Sefrioui.

Côté commercial, le groupe Addoha est le leader incontestable du secteur. Sa part de marché, hors auto construction et rénovation, représente près de 40% de la production nationale de logements économiques et de moyen standing. Sans parler de ses performances importantes dans le segment du haut standing, avec sa filiale Prestigia.

Les perspectives, elles, sont tout très prometteuses. Surtout avec la nouvelle loi des finances 2010, qui exonère pour dix ans tout achat de logements économiques. Comme le sont les entreprises de construction immobilière qui seront dorénavant exemptées de l'impôt sur les bénéfices. Anas Sefrioui qualifiera cette loi de finances d'importante car elle instaure une certaine visibilité pour les logements économiques.■

Emploi : Recul du chômage à 9% grâce au bâtiment



La reprise notable des secteurs marocains des services et du bâtiment ont renforcé le marché de l'emploi, permettant une compensation des pertes enregistrées dans certains

secteurs à cause de la récession internationale, indique le think-tank britannique The Economist Intelligence Unit (EIU). Le taux de chômage a ainsi baissé à 9% à la fin de 2009, contre 9,5% une année auparavant, indique l'EIU dans son rapport du mois de mars sur le Maroc.

Le nombre de personnes sans emploi a baissé de 51.000 au quatrième trimestre de l'année écoulée, indique le think-tank, notant que la main d'oeuvre marocaine a augmenté de 18.000 personnes durant ce trimestre par rapport à la même période de 2008. Quelque 140.000 et 92.000 nouveaux postes d'emploi ont été créés dans les secteurs respectivement des services et du bâtiment vers la fin de 2009.

L'EIU, qui relève du célèbre groupe britannique The Economist, publie des analyses et des rapports réguliers sur la situation économique, politique et sociale dans plusieurs pays du monde. Ces analyses servent d'outil pour les décideurs économiques.■

Banque Populaire: Des crédits à l'économie en hausse de 13% en 2009



Mohamed
Benchaâboun.

Il y a avait beaucoup de monde à la conférence de présentation des résultats du groupe Banques populaires, à Casablanca, lundi 29 mars 2010. Son président, Mohamed Benchaâboun, décontracté, paraissait très fier des résultats et des performances du groupe, réalisées au cours de l'année 2009.

Après avoir fait le tour de la taille commerciale du groupe, avec un réseau de plus de 850 agences, le président s'est attelé à décortiquer les résultats, qui sont pour le moins excellents. Ainsi, le résultat net social du Crédit Populaire du Maroc, qui regroupe la Banque Centrale Populaire et les Banques Populaire régionales, a enregistré une croissance de 8% à fin 2009 par rapport à 2008, en s'élevant à 2,7 milliards de dirhams.

Quant au groupe dans son ensemble, en y intégrant les filiales et les fondations, il a enregistré à fin 2009 des performances financières notables avec un résultat net consolidé de 2,9 milliards de dirhams. Pour ce qui est du Produit net bancaire consolidé

du groupe, il s'est apprécié de 10,1% pour se situer à 9 milliards de dirhams.

L'assise financière du groupe s'est, quant à elle, renforcée avec des fonds propres consolidés se situant à 25,3 milliards de dirhams, en progression de 21,4% par rapport à la même période en 2008. Les dépôts de la clientèle ont connu une progression de 6,2% à 161,4 milliards de dirhams.

Ce qui conforte le positionnement du groupe en tant que leader dans le compartiment de l'activité d'intermédiation, avec une part de marché de 27%. Concernant le marché des MRE, le groupe revendique une place de leader avec un volume de dépôts de 64,7 milliards de dirhams et une part de marché de 53,3%. Les crédits à l'économie, en hausse de 13,5%, se sont établis à 131,5 milliards de dirhams et cette évolution a permis la consolidation de 23% de la part du marché du groupe en crédits à l'économie. ■

Royal Air Maroc renforce son réseau des vols Cargo

Royal Air Maroc développe dès cet été son réseau et renforce sa capacité cargo en vue de répondre aux attentes des opérateurs économiques engagés dans le commerce extérieur. L'activité de la compagnie nationale dans le domaine du fret enregistre depuis octobre 2009 une progression grâce à une capacité fret en augmentation, un réseau de vols mixtes et cargo plus dense, des fréquences renforcées. Le programme de vol tout Cargo a ainsi vu ses fréquences passer à 10 rotations hebdomadaires: 6 sur Bruxelles, 3 sur Paris-Roissy et 1 vol vers Alger, ainsi que des vols charters à la demande. Le



réseau de vols Mixtes (Passagers et Cargo) de Royal Air Maroc s'étend cet été 2010 vers de nouvelles destinations: Düsseldorf, Varsovie, Vérone et Zurich sur l'Europe, et Pointe-Noire et Bangui sur l'Afrique.

Autoroutes du Maroc: Trafic en hausse de 11%

La société nationale des Autoroutes du Maroc (ADM) a tenu, vendredi 26 mars 2010 à Rabat, son Conseil d'administration, présidé par le ministre de l'Équipement et des Transports, Karim Ghellab.

La société a poursuivi en 2009 son plan de développement du réseau autoroutier simultanément vers le Sud et vers l'Est avec la continuité des travaux sur les autoroutes Marrakech-Agadir et Fès-Oujda.

Au niveau de l'exploitation des autoroutes en service durant l'année 2009, la croissance de la circulation autoroutière s'est maintenue avec une augmentation de près de 11% en moyenne sur l'ensemble du réseau par rapport à l'année dernière.

BMCE Bank : Bons résultats et ambitions à l'international



Othman Benjelloun.

Comme à son habitude, lors de ses rencontres avec la presse et les analystes financiers, le président du groupe BMCE Bank, Othman Benjelloun, n'a pas dissimulé sa fierté quant aux performances financières du groupe, au titre de l'année 2009. Pendant la conférence de presse, qui a eu lieu au siège de la banque, lundi 29 mars 2010, M. Benjelloun affichait un grand sourire, qui en dit long sur les résultats de l'institution, considérés à juste titre comme excellents. Celle-ci a bouclé l'année 2009 avec un total bilan

consolidé de 168,4 milliards de dirhams, en hausse de plus de 12% par rapport au niveau enregistré en 2008.

Il ressort également des chiffres que le produit net bancaire consolidé du groupe s'est établi à 6,4 milliards de dirhams, à fin décembre 2009, contre environ 6 milliards en 2008, soit une progression de 6,6%, alors que le produit net bancaire au Maroc a progressé de plus de 25%. Pour sa part, le résultat brut d'exploitation du groupe a atteint 2,2 milliards de dirhams, contre 2,1 milliards en 2008, soit une hausse de 5,2%.

Le coût du risque, qui s'élève à plus de 1,1 milliard à fin décembre 2009 contre 89 millions l'année dernière, a entraîné un recul de 53,7% du résultat net part du groupe, à 385 millions de dirhams. Les crédits à la clientèle ont progressé de plus de 9,2%, passant de plus de 85,7 milliards de dirhams en 2008 à plus de 93,5 milliards, alors que les dépôts de la clientèle ont atteint 122,4 milliards en 2009, contre 113,4 milliards en 2008, soit une hausse de plus de 8%.

Le président du groupe bancaire a, par ailleurs, mis l'accent sur les actions entreprises pour consolider la position du groupe, citant, notamment dans ce cadre, les opérations la cession de 8% du capital de BMCE Bank à la Caisse de Dépôts et de Gestion (CDG), ainsi que l'acquisition par la compagnie d'assurances RMA Watanya de 8% du capital de la CGI.

M. Benjelloun a également annoncé l'intention du groupe Crédit Mutuel (CIC) de souscrire, à l'occasion d'une augmentation de capital qui lui serait réservée, près de 2,7 milliards de dirhams afin de porter sa participation dans le capital de la banque de 20 à 25%.

M. Benjelloun a également réitéré l'intention du groupe de consolider l'alliance établie avec le groupe Bank Of Africa pour le développement de l'activité de banque commerciale. ■

Jet4you lance une nouvelle ligne Bordeaux-Casablanca

La compagnie aérienne marocaine low-cost "Jet4you", a lancé, lundi 29 mars 2010, une nouvelle ligne reliant Bordeaux (Sud-ouest de la France) à Casablanca, sa sixième liaison en France. A raison de 3 vols par semaine (lundi, mercredi, vendredi), la ligne Casablanca-Bordeaux s'ajoute ainsi aux cinq destinations déjà desservies en France: Paris-Orly, Lyon, Marseille, Toulouse et Nantes.

Le lancement de cette nouvelle desserte a été donné lors d'une conférence de presse à Bordeaux, à laquelle ont pris part Fadlallah Mohamed Fellat, Consul général du Maroc à Bordeaux, Laurent Courbu, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux, et Pascal Personne, président du directoire de l'Aéroport de Bordeaux-Mérignac, ainsi que plusieurs personnalités du monde des affaires.

Outre les six destinations qu'elle compte en France, Jet4you dessert aussi la Belgique, la Suisse, l'Italie et l'Espagne à partir du Maroc, soit 24 destinations. ■

L'économie nationale progresse de 7,8%

L'économie nationale a réalisé, durant le 4^e trimestre 2009, un taux de croissance de 7,8% contre 3,1% lors de la même période de 2008, selon le Haut Commissariat au Plan (HCP), dirigé par Ahmed Lahlimi. À prix courant, le PIB a marqué une augmentation de 8,7% soit une hausse du niveau général des prix de 0,9%, précise le HCP qui vient de publier les comptes nationaux du 4^e trimestre 2009. Cette croissance s'explique par la hausse aussi bien de la valeur ajoutée agricole en volume de 26,9%, au lieu de 16,6%, que du PIB hors agriculture de 4,9% contre 1,4% une année auparavant. ■

Omar Lahlou : “Le luxe à partir de 100.000 dirhams”

INTERVIEW Le directeur général de Palmeraie Développement explique la politique de son groupe dans le créneau de l'immobilier de luxe et des projets lancés à Marrakech et Casablanca.

RECUEILLIS PAR
AÏSSA AMOURAG

Maroc Hebdo International: Vous venez de lancer une offre financière exceptionnelle pour l'acquisition de propriétés dans votre projet “Les Jardins de l'Atlas”. En quoi consiste cette offre au juste ?

Omar Lahlou: Dans le souci de faciliter l'acquisition des appartements haut standing de notre projet phare à Marrakech, “Les Jardins de l'Atlas”, nous avons lancé une offre de financement unique, qui s'explique en 4 points essentiels. Tout d'abord, l'apport initial en fonds propres n'est que de 100.000 dirhams, quelle que soit la valeur et la superficie de l'appartement. Le reliquat est financé par un crédit bancaire. Le client ne commence le paiement qu'à la livraison du bien. De plus, la formule de gestion locative lui permet la prise en charge jusqu'à 70% de sa traite. Enfin, à cela s'ajoutent deux avantages: nous nous chargeons de meubler le bien selon les standards hôteliers haut de gamme grâce à notre formule de gestion locative, et le client aura la possibilité de profiter d'un séjour dans l'une de nos unités hôtelières et cela à partir de la signature de son contrat de réservation.



CREDIT PHOTO: DR

Omar Lahlou.

Cette offre est-elle accessible à tout le monde ?

Omar Lahlou: L'offre de financement des “Jardins de l'Atlas” s'adresse à tout le monde, et spécifiquement aux personnes désirant acquérir un appartement secondaire de standing, à Marrakech.

Où en est votre projet phare, “Les Jardins de l'Atlas”, au niveau de sa commercialisation ?

Omar Lahlou: “Les Jardins de l'Atlas” est notre projet phare à Marrakech, non seulement par son emplacement, à proximité des montagnes enneigées de l'Atlas, et également par son concept architectural novateur sous forme de villages traditionnels et exclusivement piétons et la quasi totalité des villas en bordure de golf.

La commercialisation est soutenue depuis le lancement du projet, et, à ce jour, 50% du projet ont été vendus.

Quels sont les autres projets de Palmeraie Développement dans ce segment ?

Omar Lahlou: Nous avons deux projets d'envergure sur le segment de l'immobilier de luxe à Casablanca. D'une part, les “Jardins de l'Océan”, qui est le 1^{er} projet Resort à Casablanca, conçu autour de “Quartiers-Resort”, allié à la fois le haut standing à un ensemble d'activités de loisirs.

S'étendant sur une superficie de 43 hectares, la première tranche des “Jardins de l'Océan” forme un véritable espace intégré.

En effet, plusieurs infrastructures ont été conçues pour faire de ce projet un concept unique en son genre: un Boutique-Hôtel 5*, fitness, spa, golf 18 trous, restaurants, parc de loisir et premier lac artificiel au Maroc, mais aussi des lieux de divertissement et de bien-être, tels qu'une plage privée et un centre de soins multidisciplinaires haut de gamme en collaboration avec Malo Health group.

D'autre part, “California Golf Resort”, qui est également un de nos projets phares à Casablanca. Le projet incarne notre stratégie visionnaire basée sur notre maîtrise du concept Resort et de l'hôtellerie, loin du concept “ville” et urbain. Nous voulons recréer en quelque sorte, le prestigieux “quartier d'Anfa” à Bouskoura, à quelques minutes du stress de la capitale. ■

La volonté de notre groupe est de maintenir l'immobilier de luxe accessible au plus grand nombre.

Le Maroc lève 500 millions d'euros sur le marché

FINANCEMENT. Après avoir obtenu la notation souveraine, Investment Grade, accordée par l'agence américaine Standard & Poor's, le Maroc se tourne vers les marchés financiers internationaux. Et ce pour lancer une émission obligataire, d'une durée de remboursement de 10 ans.

PAR AÏSSA AMOURAG

Le Maroc s'apprête à lancer sur le marché financier international une émission obligataire portant sur un montant de 500 millions d'euros. Soit un peu plus de 6 milliards de dirhams. D'une durée de dix ans, cette émission vient après celle de 2007 et qui a porté sur le même montant. Le ministre de l'Economie et des Finances, Salaheddine Mezouar, qui a annoncé cette opération, lundi 29 mars 2010, parle d'une pure coïncidence pour expliquer la concomitance entre cette émission et l'attribution récente au Maroc par l'agence américaine Standard & Poor's de la notation souveraine, "Investment Grade".

Réduction de la prime de risque
D'aucuns voient dans cette notation maximale une confiance considérable de cette grande agence à l'égard du Maroc et de son économie. Et, à travers elle, la confiance de toute la communauté financière internationale. Salaheddine Mezouar estime que le rehaussement du rating du Maroc à ce niveau de bonne qualité de crédit devrait lui permettre d'obtenir des conditions de financement plus favorables sur le marché international des capitaux, à travers notamment la réduction de la prime de risque. Il estime que les conditions se sont nettement améliorées et sont donc propices pour lever des fonds



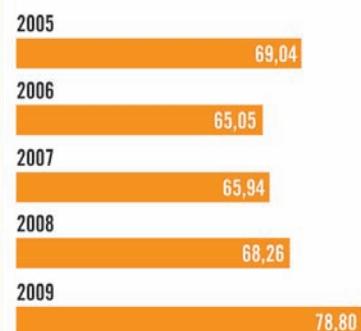
Salaheddine Mezouar.

«Le rehaussement du rating du Maroc lui permet d'obtenir des conditions de financement plus favorables.»

sur les marchés des capitaux à des conditions favorables pour accompagner les programmes d'investissement et répondre aux besoins de financement de l'économie.

L'amélioration de la note du Maroc est une nouvelle reconnaissance des efforts déployés par le Royaume sur tous les plans, qui permettra également d'élargir la base des investisseurs, dans la mesure où certains d'entre eux n'interviennent que dans les pays notés dans la catégorie Investment Grade. ■

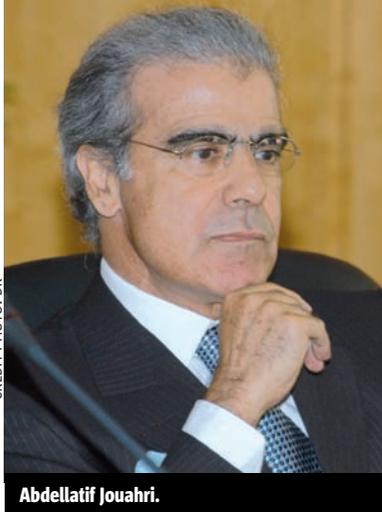
Structure de la dette extérieure du Maroc (en milliards de dirhams)



CREDIT PHOTO: DR

Bank Al Maghrib maintient le taux directeur à 3,25%

MONÉTAIRE. Le maintien du taux directeur intervient dans un contexte marqué par une orientation légèrement à la hausse des risques.



Abdellatif Jouahri.

La banque centrale a décidé, mardi 30 mars 2010, de maintenir son taux directeur inchangé, à 3,25%, et de réduire le taux de la réserve monétaire de 2 points de pourcentage, pour le ramener à 6% à compter du 1^{er} avril 2010. Ces décisions ont été prises lors du Conseil de la Banque, à Rabat, sous la présidence de Abdellatif Jouahri, gouverneur de Bank Al Maghrib, pour examiner l'évolution récente de la situation économique, monétaire et financière, ainsi que les prévisions d'inflation établies par les services de la Banque à l'horizon du deuxième trimestre 2011.

Le maintien du taux directeur intervient dans un contexte marqué par une orientation légèrement à la hausse des risques et une prévision centrale de l'inflation en ligne avec l'objectif de stabilité des prix.

Bank Al Maghrib, qui a réduit le taux de la réserve monétaire compte tenu de l'ampleur et du caractère durable du besoin de liquidité sur le marché monétaire et des prévisions d'évolution des facteurs de liquidité, note que l'inflation a fluctué à des rythmes proches de 0% depuis plusieurs mois, se situant à 0,1% en février, après -0,7% en janvier 2010. L'inflation sous-jacente, qui reflète la tendance fondamentale des prix, s'est stabilisée, pour sa part, autour de 0%, précise la banque centrale. ■

Stokvis: Des perspectives moins prometteuses pour 2010

Au terme de l'exercice 2009, Stokvis Nord Afrique, filiale du groupe appartenant à l'homme d'affaires Saïd Alj, affiche des agrégats financiers en amélioration. C'est ainsi que le chiffre d'affaires a progressé de 13,8% comparativement à l'exercice précédent. Cette hausse s'explique, entre autres, par un bond de l'activité agricole de 40% par rapport à fin 2008. Ce qui fait que le résultat d'exploitation s'affiche à 61,5 millions de dirhams, en accroissement de 12%. La marge opérationnelle se fixe, en conséquence, à 6%. Quant au résultat net, il est de 51 millions de dirhams, en hausse de 12%, par rapport à 2008. Pour 2010 et compte tenu de la conjoncture économique actuelle, le groupe Stokvis prévoit un léger tassement de ses revenus et de son résultat net. Mais, globalement, grâce à une bonne année agricole 2008-2009, le groupe affiche des agrégats financiers au beau fixe. ■

Atlanta: Un positionnement fort malgré des résultats en baisse

La filiale assurance commune au groupe Holmarcom et à la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG), dirigée par Fatima Zohra Bensalah, clôt l'année 2009 sur des réalisations en amélioration comme en atteste la progression de 6,9% des primes brutes consolidées à 2,3 milliards de dirhams, contre 2,2 milliards de dirhams en 2008. Pour sa part, le résultat net consolidé passe de 245 millions de dirhams en 2008 à 71 millions en 2009. Concernant les comptes sociaux, ils laissent apparaître les évolutions suivantes: l'activité "Non-Vie" enregistre une amélioration de 7,1% des primes brutes tandis que le chiffre d'affaires brut "Vie" augmente de 24,2%, à



Fatima Zohra Bensalah.

67 millions de dirhams du fait du développement de nouveaux produits de bancassurance, notamment avec le CIH. Impacté par le contexte financier défavorable et les provisionnements, le résultat net social s'effrite passant, de facto, de 273 millions de dirhams à 142 millions en 2009, soit une dégradation de 48%. Enfin, le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire la distribution d'un dividende unitaire de 2,5 dirhams. Les résultats de la filiale assurance du groupe Holmarcom reflètent d'une part le renforcement de son positionnement sur le segment de la Non-Vie, et d'autre part, sa détermination à rattraper le retard sur la branche "Vie". ■

Transfusion sanguine: visite

REPORTAGE : Le Centre régional de transfusion sanguine à Casablanca est une véritable fourmilière où l'hygiène est à la limite de l'obsession. Visite guidée.

PAR NOUREDDINE JOUHARI



Des donateurs de sang au Centre régional de Transfusion sanguine de Casablanca.

Derrière une bâtisse qui ne paie pas de mine et remontant à l'ère du protectorat, se cache une véritable fourmilière. Une fabrique où les normes de sécurité et d'hygiène sont à nulle autre pareille. C'est que là, la mission est de préserver la vie des humains en leur donnant du sang. Le Centre régional de transfusion sanguine de Casablanca n'est pas un simple service de "stockage", tel qu'on peut l'imaginer. Prélever

le sang des donateurs, l'analyser et le donner à un receveur qui en a besoin, le travail est beaucoup plus compliqué qu'il n'y paraît. D'emblée, le directeur du centre, Dr Hassan Mifdal, annonce la couleur. «Du bureau d'enregistrement en passant par le médecin qui examine l'éventuel donneur et l'analyse du sang prélevé, tout se fait dans le respect total des normes d'hygiène et de sécurité les plus strictes. Aucune marge d'erreur n'est admise», dit-il avant de nous accompagner dans la

salle de prélèvement du sang. Une salle qui sent la propreté. La vingtaine de fauteuils bleus alignés en deux rangées. Moins de dix personnes étaient là, donnant leur sang, ce vendredi vers 15h30. «Normal, nous explique un infirmier qui a une bonne quinzaine d'années de service. L'heure est assez tardive. Par contre, le matin, on a beaucoup plus de monde, mais il faut bien le dire, on n'a pas assez de donateurs.» Dans cette salle, c'est un don de sang total qui est prélevé dans une poche triple stérile à usage unique. «D'abord, précise Dr Mifdal, les aiguilles sont incinérées immédiatement après chaque utilisation. Les trois poches sont utiles si l'on veut procéder à la séparation du sang total en plaquettes, en concentré de globules rouges et en plasma. Une femme peut donner 3 fois par an et un homme 5 fois par an. L'âge du donneur est de plus de 18 ans à moins de 60 ans.»

Processus bien verrouillé

Avant le prélèvement, un entretien médical confidentiel obligatoire permet au médecin de connaître l'état de santé récent et ancien. «Le médecin apprécie si le donneur peut donner son sang sans risque pour sa santé et celle du malade. Cette phase est primordiale pour la sécurité transfusionnelle», nous explique un médecin du centre. Le processus est bien verrouillé pour respecter les procédures de sur-



Le plasma au centre de Casablanca

veillance depuis la collecte du sang jusqu'au suivi des receveurs. La quantité prélevée est de 400 ml, soit 7% du sang de l'organisme.

Conditions spécifiques

Mais tout cela n'est que la partie visible de l'iceberg. Derrière, ce sont des machines dernier cri qui effectuent les analyses de façon automatisées. «*Les conditions de la conservation des plaquettes, du plasma et des globules rouges ne sont pas les mêmes, ni la température de conservation. Les plaquettes sanguines, par exemple, ne peuvent être conservées que pendant cinq jours*», explique M. Mifdal.

Que fait-on alors du surplus de plasma, s'il y en a? A cette question, le responsable du CRTS répond que la regrettée Noufissa Benchemsi, ancienne directrice générale du Centre national de transfusion sanguine avait noué des liens de coopération avec un laboratoire français qui fabrique des médicaments à partir du plasma. «*Depuis qu'on a commencé à fournir ce laboratoire français en plasma, les prix des médicaments qui en sont issus ont baissé. Ils sont jusqu'à trois fois moins cher maintenant*», explique-t-il. Sans oublier de montrer une boîte de médicament avec le logo du CNTS et la mention "Fabriqué en France avec la collaboration du Centre national de transfusion sanguine du Maroc."

Autre salle, autre lieu de haute technologie au CRTS. Le don de plasma par aphérèse. Là, le sang total est prélevé à l'aide d'un appareil d'aphérèse qui sépare le plasma des globules rouges et des plaquet-

Don autologue

Il est possible dans des circonstances particulières (en cas d'intervention chirurgicale programmée à une date précise) de se faire transfuser par son propre sang. On parle de don autologue.

Hémovigilance

L'hémovigilance a pour objectif de recueillir et d'évaluer les informations sur les effets inattendus ou indésirables résultant de l'utilisation thérapeutique des produits sanguins et d'en prévenir l'apparition.

tes. Le plasma est récupéré dans une poche de prélèvement. Les globules rouges et les plaquettes sont ensuite retournés au donneur. Une opération qui dure 45 minutes. Même processus pour récupérer uniquement les plaquettes par aphérèse. Mais l'opération dure environ 2 heures.

Effort colossal

Mais le nec plus ultra du centre, c'est le laboratoire de cryobiologie. Le seul au Maroc. Là, on procède à la conservation de cellules souches, de fragments d'os ou de produits sanguins pour une durée pouvant aller jusqu'à trente ans. Le docteur Nadia Nourichafi en parle avec une fierté non feinte. Dans ce laboratoire, les mesures d'hygiène sont à la limite de l'obsession...

Une question persiste: Pourquoi le prix des produits sanguins est-il perçu comme trop cher par les patients? A cela, Dr Mifdal précise

que ce prix ne couvre qu'une partie du coût des consommables, des réactifs et autres charges. «*Rien que l'appareil d'analyse du sang pour détecter les diverses maladies (Sida, Hépatite ou autre) coûte dans les 7 millions de dirhams. Le centre dispose actuellement de la dernière génération de ces appareils. C'est vous dire l'effort d'investissement colossal consenti par le ministère de la Santé en termes d'équipement...* »

Une bonne dizaine de médecins spécialistes, des infirmiers spécialisés, des techniciens de laboratoire. Tout un monde et des dizaines de machines pour la collecte du sang. Et surtout pour être en mesure d'en fournir aux demandeurs. Autrement dit, assurer la vie. ■



Les docteurs Nadia Nourichafi et Hassan Mifdal.

Ces Marocains qui charm

DIRECT

EN COUVERTURE

POLITIQUE

ECONOMIE

TRANSPORT

HIGH TECH

FINANCE

SOCIÉTÉ

LA VIE

PORTFOLIO

CULTURE

ART DE VIVRE

DIASPORA. En marge des célébrations du 20^{ème} anniversaire du Moroccan-American Club, une visite à Washington est toujours pleine d'enseignements. Au cours de ce séjour, MHI a eu à dresser un bref bilan de la réalité de la presse au Maroc au très prestigieux National Press Club de la capitale fédérale, temple du journalisme international.

NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL À WASHINGTON, ISMAÏL HAKAKAT



On reconnaît de gauche à droite: une ressortissante marocaine aux USA, Mohammed Alami (Al Jazeera), Boubker Mazoz et son épouse et notre envoyé spécial, Ismaïl Harakat.

Au Terminal 3 de Nouasser, les passagers à destination de New York et Montréal bénéficient d'un "traitement spécial" dont ils se seraient bien passés, puisque la fouille méthodique est assurée. Et même une fois dans la métropole US, tout voyageur a intérêt à se montrer à son avantage en arborant le plus engageant des sourires. C'est qu'en plus de la séance de prise d'empreintes et des questions, parfois stupides, de l'agent chargé de vérifier les données du formulaire, nul n'est à l'abri de l'effeuillage musclé si,

par malheur, votre tête ne revient pas aux divers services de l'aéroport John Fitzgerald Kennedy. De la grande cité qui abrite la statue de la Liberté, cap sur Washington par voie routière à bord de deux véhicules. Parmi les compagnons de voyage, il y a lieu de relever le nom du virtuose du luth Haj Younès, qui a trouvé le moyen de "se faire pistonner" aux Etats-Unis, de telle sorte que la petite délégation marocaine (cinq au total) passe par le service VIP. Il y avait aussi Darham (Jil Jilala), le chanteur populaire Abdallah El Bidaoui et Oussama Ben Abdallah (Arriyadiya). Après

«C'est aux Etats-Unis que se prennent les grandes décisions. Il est temps que les responsables marocains en prennent conscience.»

Mohamed El Hajjam
Président d'Avactions

un sommeil réparateur, mais insuffisant pour cause de décalage horaire, le petit groupe s'est rendu le lendemain au saint des saints de la presse internationale: Le National Press Club de Washington. Difficile en tant que journaliste de ne pas ressentir un léger frisson à la pensée de tous les noms de notre profession et de la politique qui sont passés par là. Objectif: Un colloque sur la réalité du journalisme au Maroc et dans le monde arabe et le rôle du correspondant accrédité dans la capitale fédérale en tant que trait d'union. En présence de grands noms de

ent l'Amérique

la presse écrite et audiovisuelle, de lobbyistes et de membres très bien introduits de la communauté marocaine établie aux Etats-Unis, le coup d'envoi a été donné par l'un des grands noms de la télévision marocaine, Mohammed Dourrachad.

Un temple du journalisme

A ses côtés se tenaient Hafez Mirazi, ancien journaliste vedette d'Al Jazeera, actuellement directeur du Centre de journalisme de l'Université américaine du Caire, Ahmed Reda Taoujini, président de l'Association Sahara marocain et, enfin, l'auteur de ces lignes, qui a essuyé les feux nourris de la part de l'assistance. Manifestement, notre communauté est friande d'informations concernant le Maroc et s'enquiert de l'évolution que connaît notre profession. Ce débat s'inscrivait dans le cadre du 20^{ème} anniversaire du Club maroco-américain de Washington, présidé par l'ancien wydadi Hassan Semghouni, hyperactif dans la promotion de l'image du Maroc aux Etats-Unis.

Ainsi, cet événement a bénéficié de la caution morale du Maire de la capitale fédérale, parrain de cette manifestation à titre de reconnaissance du rôle joué par la communauté marocaine établie en Amérique.

Lors de la cérémonie de clôture, l'ancien correspondant du "Journal" à Washington, Abdelkader Ghanim, nous a présenté l'influent Jean Abi Nader, directeur du Centre maroco-américain, chargé de la promotion du plan d'autonomie au Sahara et de la sensibilisation quant à la situation des réfugiés vivant à Tindouf. M. Abi Nader, professeur à l'Uni-

versité Georgetown, était notamment président de la Chambre de commerce arabo-américaine et membre de l'Institut arabo-américain. Au cœur des festivités, une tente caïdale a été dressée en plein centre de Washington. Artisanat, tourisme et investissements étaient présents, avec comme toile de fond pour chaapeuter le tout, la promotion de la marocanité du Sahara et du plan d'autonomie proposé par le Maroc, comme issue viable à la crise.

Lobby remuant

Le Sahara était même présent à l'occasion du tournoi de football organisé à la mémoire de l'ancien joueur du Raja, feu Hassan Mendoun, décédé en Amérique. Preuve de la solidarité entre membres de la communauté marocaine, le maître d'œuvre de ce tournoi regroupant nos jeunes ressortissants vivant en terre d'Amérique n'était autre que l'ancien wydadi Hassan Semghouni. Comme quoi, le rouge et le vert peuvent parfois faire bon ménage. Lors de ce voyage, MHI a eu droit à une visite guidée d'une agence professionnelle de l'audiovisuel: Avactions, dont le patron est Mohammed El Hajjam, qui emploie



L'avis de Aziz Mekouar ambassadeur du Maroc aux Etats-Unis

«La communauté marocaine établie aux Etats-Unis est parfaitement intégrée et est indéfectiblement liée à son pays, qui est présent à tout moment dans son esprit et dans ses projets.»

une vingtaine de personnes de diverses origines. Son entreprise abrite jalousement un matériel estimé à 5 millions de dollars. M. El Hajjam entend transférer sous peu son expertise au Maroc et s'y établir pour de bon dans le but de former les professionnels de l'événementiel et de l'audiovisuel.

Nous avons eu également la surprise de recevoir la visite de notre collègue et ami Mohammed Belfadil, un ancien du "Matin du Sahara" et de "La Vie éco", entre autres, et Mohammed el Alami (Al Jazeera), l'homme au rire tonitruant qui empoigne tout son corps. Parmi les agréables surprises de ce voyage, la charmante agente immobilière Amal Lafhal, une R'batie qui compte à son actif un chiffre de vente de 50 millions de dollars, ce qui en fait l'une des chouchous du cabinet Long & Foster.

Son domicile, situé à Tysons Corner, non loin de la capitale fédérale, ressemble d'ailleurs à un palais des mille et une nuits. Une énième incarnation de la réussite de notre communauté, nonobstant le contexte de crise. ■



Hafez Mirazi et Mohamed Dourrachad.

CREDIT PHOTO: DR

Abi Nader : “Expliquer le Maroc aux Américains”

LOBBYING. Jean Abi Nader, un de ces enfants de la diaspora libanaise des Etats-Unis, est le directeur du Centre maroco-américain... Avec lui, le Maroc a misé sur le bon cheval.

RECUEILLIS PAR ISMAÏL HARAKAT

Maroc-Hebdo International: Etes vous satisfait du bilan du Centre maroco-américain?

Jean Abi Nader: Sincèrement, il y a tout lieu d’être satisfait. En quelques années, nous avons réussi à jeter un éclairage sur le Maroc au sein des grands centres de décision américains. Nous agissons à plusieurs niveaux, qu’il s’agisse de l’aspect culturel et éducatif, du politique ou du commercial. L’objectif étant de sensibiliser l’opinion publique américaine et les principaux centres de décision aux Etats-Unis quant au rôle que joue le Maroc et son implication dans différentes questions d’actualité. En somme, notre objectif est d’expliquer le Maroc aux Américains.

Sur le plan politique, en quoi consiste au juste votre mission?

Jean Abi Nader: Globalement, il s’agit de mettre en relief le rôle joué par le Maroc dans le contexte nord-africain, méditerranéen et du Moyen Orient. Mais l’une des questions à laquelle nous accordons la plus haute importance est celle des réfugiés dans les camps de Tindouf. Nous sommes pleinement investis dans cette mission de sensibilisation. Nous exploitons toutes les tribunes pour tirer la sonnette d’alarme sur les conditions

«Nous exploitons toutes les tribunes pour tirer la sonnette d’alarme sur les conditions inhumaines dans lesquelles vivent les réfugiés.»



CREDIT PHOTO: DR

inhumaines dans lesquelles vivent les réfugiés. Nous militons pour que l’opinion publique américaine s’associe à notre action visant à mettre un terme à cette vie indigne endurée par ces réfugiés. Et ce, en violation des conventions internationales.

Peut-on en conclure que le Maroc marque quelques points en ce qui concerne la question du Sahara?

Jean Abi Nader : Le plan d’autonomie élargie présenté par le Maroc s’inscrit dans la légalité, le consensus et le respect de l’Etat de droit. Il est donc viable et défendable. La première étape consiste à mieux expliquer le conflit à l’opinion publique américaine à titre de mise en contexte. Ensuite, faire du lobbying de telle sorte que la version marocaine soit cautionnée par les décideurs. Bien que légitime, la

cause défendue par le Maroc fait face à de l’activisme de l’autre côté dans le but d’annihiler les résultats que nous engrangeons.

C’est-à-dire?

Jean Abi Nader: Ça veut dire que les adversaires du plan d’autonomie présenté par le Maroc mettent en avant des arguments contre lesquels il n’est pas évident de résister, notamment le pétrole et le gaz naturel. Difficile de ne pas succomber à la perspective de contrats intéressants. Contre la campagne orchestrée par le camp adverse, nous mettons en avant la légitimité de la cause défendue par le Maroc qui est, ne l’oublions pas, un allié de premier plan pour les Etats-Unis. Malgré tout, je persiste à croire que nous engrangeons des points importants auprès de l’opinion publique et des décideurs.■

Mines de Jerada: les voleurs du charbon

MISÈRE. Les Charbonnages de Jerada, dans l'Est du Maroc, ont fermé en 2001. Pourtant, près de 2.000 ouvriers continuent de risquer leurs vies dans des boyaux clandestins pour une poignée de dirhams.

PAR ABDELHAK NAJIB



CREDIT PHOTO: DR

Il s'agit de 2.000 mineurs clandestins qui, tous les jours depuis que les mines de Jerada ont fermé, se fauillent dans des passages souterrains creusés partout sur la colline. Mohamed fait partie de ces spéléologues d'un autre genre. La manœuvre est simple: il suffit de se glisser à la force des bras dans des galeries noires et sinueuses. Le but est de se caler dans ces goulots instables de 50 cm de large et de gratter la paroi mécaniquement. Le seul mot d'ordre est de ne jamais penser au danger: «On a tous des amis qui ont fini étouffés sous des tonnes de terre et de charbon après un effondrement. Alors, quand on descend, on sait qu'on ne reverra peut-être jamais la lumière du jour». Mohamed n'est pas fata-

liste. Il est réaliste. Mais c'est là son dernier recours pour assurer son pain quotidien. Et encore...

Les descenderies de la mort

À Jerada, on appelle ces grottes les descenderies. Une façon de dire que, des fois, on ne remonte plus. Tout le monde trime ici: hommes, femmes et enfants. Toute une journée de labeur pour un pécule de misère. 50 dirhams la journée pour les trieurs. C'est le travail le plus ingrat et le plus dangereux. Ceux-ci s'échinent durant plus de 12 à 14 heures par jour, pliés en deux et les poumons exposés aux empoisonnements au charbon. Les plus téméraires peuvent toucher jusqu'à 100, voire 150 dirhams par jour. Mais le risque est proportionnel, et les alternatives inexistantes. «Il n'y a aucun autre

«Quand on descend, on sait qu'on ne reverra peut-être jamais la lumière du jour».

travail ici depuis la fermeture de Charbonnage du Maroc, en 2001. Rien n'a été prévu pour la reconversion des mineurs et ils sont obligés de redescendre sous terre dans des conditions indignes», confesse Jamal Allai, le responsable local de l'Association marocaine des droits de l'Homme. Il faut savoir que des milliers d'anciens mineurs souffrent de la silicose, une maladie incurable qui grignote la capacité pulmonaire.

Certains notables de la région tirent le gros lot sur le dos des forçats du charbon clandestin. Ce sont ceux qui se sont débrouillés un permis d'exploitation, les intermédiaires incontournables. Ils paient 60 dirhams le sac de 100 kg, qu'ils revendent 500 dirhams, voire 600. Un homme de main d'un de ces «barons» résume, cynique: «Si on ne prenait pas aux mineurs leur charbon, ils n'auraient pas de débouché, alors de quoi se plaignent-ils?»

En décembre 2009, les mineurs clandestins ont organisé une série de manifestations pour «demander un meilleur prix de rachat et une protection sociale», raconte Jamal Allai. Leurs doléances sont restées lettre morte. Depuis quatre mois, les mineurs attendent, mais rien n'a changé. Quoi qu'il en soit, Mohamed et ses compagnons d'infortune se rendent à l'évidence: «On sait tous qu'on finira notre vie, ici, au fond du trou.» ■

Emmanuelle Chriqui, une

PORTRAIT. Emmanuelle Sophie Anne Chriqui est devenue, en moins de dix ans, une star planétaire. D'origine marocaine, née le 10 décembre 1977 à Montréal, au Canada, au sein d'une famille juive, elle a été élue en 2010, la femme la plus sexy du monde.

PAR ABDELHAK NAJIB



Son histoire est un conte de fées. Emmanuelle Chriqui, malgré un physique avantageux et un minois à damner les saints, n'aurait jamais cru devenir un jour une des actrices les plus demandées à Hollywood. Mais à 33 ans, elle ne fait pas seulement partie des valeurs sûres pour les grandes productions américaines, elle rafle le titre très convoité de "femme la plus désirable du monde". Sexy, sensuelle, elle se prête aux jeux des caméras et des flashes avec une aisance toute naturelle. Entre décolletés vertigineux et robes moulantes, Emmanuelle laisse son corps jouer de son charme. Dans le milieu du show-biz, la formule est simple: un peu de talent, beaucoup de beauté et du sex-appeal. Le reste vient tout seul. Et pour la Marocaine, naturalisée canadienne, incarner cet idéal féminin ne pose aucun problème. «*J'ai commencé dans ce métier d'actrice à l'âge de 7 ans, et j'ai très vite su qu'il fallait que j'aille jusqu'au bout.*»

Des débuts prometteurs

Outre des apparitions quand elle était encore une enfant, il a fallu attendre les années 1990, pour qu'Emmanuelle Chriqui se fasse une place dans le monde feutré des stars de cinéma. Elle commence par être la guest-

Marocaine à Hollywood

star de séries canadiennes au milieu des années 1990 comme “Are You Afraid of the Dark?”, “Forever Knight”, “Kung Fu”, “Once a Thief” et “Psi Factor”. Si on ne peut pas encore parler de grands succès d’audience, ses séries étaient l’occasion de la faire connaître du public. Très vite, Emmanuelle se voit offrir des rôles dans des téléfilms comme “Harrison Bergeron”, avec Christopher Plummer et Sean Astin, “Unwed Father” ou encore “Futuresport”. Elle aura fait le parcours classique de tous ceux qui veulent apprendre le métier sur le tas. Entre les séries et les téléfilms, elle apprend la maîtrise du jeu, la variété des rôles et, surtout, elle emmagasine une grande expérience de plus de 14 ans qui l’aide à faire une entrée remarquée dans le cinéma en 1999.

Une star est née

Emmanuelle a 22 ans et un bon parcours derrière elle. Entre temps, la petite fille et l’adolescente est devenue une très belle femme. On lui trouve alors un beau partenaire dans “Detroit Rock City”, d’Adam Rifkin, où elle partage l’affiche avec Edward Furlong. L’alchimie opère et la jeune Marocaine séduit le public. On lui propose d’autres rôles. Elle se fait alors un nom et commence à aspirer à des rôles plus forts, plus risqués pour mettre à l’épreuve ses talents. Son vœu sera exaucé le jour où Steven Spielberg la contacte pour tenir un rôle dans “Intelligence artificielle”, avec Jude Law. C’est le sésame qui lui ouvre les portes des majors.

Désormais, Emmanuelle a un nom qui pèse lourd.

En 2001, elle est saluée pour sa prestation dans le premier rôle de “Ticket For Love”, d’Eric Bross. La belle a démontré qu’elle était capable de jouer des rôles de composition, mais, surtout, d’assumer le poids de tout un film toute seule. Une expérience capitale qui changera sa carrière.

Succès critique

Avec ce succès d’estime, elle incarne la partenaire d’Eliza Dushku dans “Détour Mortel”, de Rob Schmidt, un autre film important qui la propulsera dans la sphère des actrices qui rapportent. Suivent alors “Waiting”, de Rob McKittrick et le quatrième volet de la série “The Crow”, réalisé par Lance Mungia, aux côtés d’Edward Furlong et Dennis Hopper.

Mais, parallèlement à son ascension au cinéma, elle n’oublie pas ses anciens amours, puisqu’elle continue de tenir différents rôles dans des séries pour jeunes, comme “Newport Beach” et “Entourage”, où elle peaufine son jeu et affiche une assurance qui plaît au grand public.

En 2006, on la voit dans “In The Mix”, de Robb Underwood. Elle partage l’affiche avec Beyoncé et Usher, deux méga stars du R’nB à qui on a écrit des scénarii sur mesure pour appâter les jeunes. Et ça ne rate pas. Le trio très glamour fait des ravages.

En 2008, son chemin croise celui d’Adrien Brody dans “Cadillac records”, puis Adam Sandler dans “Rien que pour vos cheveux”. C’est, pour elle, le début

d’une deuxième carrière puisque partager l’affiche avec le comédien le mieux payé de la planète vaut de l’or dans le milieu des grands studios américains. Une comédie délirante où elle campe une coiffeuse qui va changer la vie d’Adam Sandler. La critique est unanime, Emmanuelle Chriqui est une valeur sûre. D’ailleurs, on ne peut pas durer à Hollywood pendant plus de deux décennies si on n’a pas l’étoffe d’une star.

La femme fatale

En 2010, Emmanuelle Chriqui franchit un nouveau cap. Pour les 6 millions d’internautes ayant participé au vote organisé par AskMen.com, la palme 2010 lui revient. Elle est alors élue la “femme la plus désirable du monde”. Elle succède ainsi à l’actrice américaine d’origine cubaine, Eva Mendes.

D’ailleurs quand on jette un œil au classement des 15 premières élues, on se rend compte que la Marocaine est passée devant des gros calibres comme Marisa Miller, Kate Beckinsale, Alessandra Ambrosio, Jessica Alba, Beyoncé, Penelope Cruz, Cheryl Cole, Eva Mendes, Miranda Kerr, Megan Fox, Giselle Bündchen, Bar Rafaeli, Erin Andrews ou encore Padma Lakshmi. Mais l’année 2010 n’est pas uniquement celle d’un titre de beauté qui consacre aussi l’intelligence, le charme et le caractère.

C’est aussi l’année de plusieurs projets, dont “Saint John of Las Vegas”, “13” et “Georgia”, trois films attendus qui vont asseoir la notoriété d’une battante pour qui rien n’est acquis. ■

Dates clés

1977

Naissance à Montréal.

1999

Elle joue dans “Detroit Rock City”.

2001

Steven Spielberg lui offre un rôle dans “Intelligence artificielle”.

2008

Elle partage l’affiche avec Adam Sandler dans “Rien que pour vos cheveux”.

2010

Elle est élue “femme la plus désirable” du monde.

Shutter Island, voyage au bout de la folie

CINÉMA. Le dernier opus de Martin Scorsese plonge dans le monde de la folie. Une expédition dans les tréfonds de l'esprit humain, entre schizophrénie et quête de rédemption. Magistral.

PAR ABDELHAK NAJIB



Leonardo Di Caprio et Mark Ruffalo. Deux grands acteurs pour une histoire de fous.

Le livre de Dennis Lehane, à sa sortie en 2003, avait suscité la convoitise de plusieurs cinéastes. Martin Scorsese aura été le plus rapide en achetant les droits pour une adaptation sur grand écran. Tous les ingrédients d'un grand film noir sont réunis dans ce polar incisif : un décor incroyable, un potentiel dramatique exceptionnel, le tout servi par des rebondissements spectaculaires. Ajoutez-y un casting hors pair : Leonardo Di Caprio, Mark Ruffalo, Ben Kingsley, Max Von Sydow et Elias Kotéas. Nous sommes au large de Boston, sur un îlot nommé Shutter

Island. C'est là que se dresse un hôpital psychiatrique pour assassins. L'inspecteur Teddy Daniels et son coéquipier Chuck Aule ont été appelés par les autorités car l'une des patientes, Rachel Solando, manque à l'appel.

Coupés du monde

Comment a-t-elle pu sortir d'une cellule fermée à clé de l'extérieur? Le seul indice: une feuille de papier sur laquelle on peut lire une suite de chiffres et de lettres sans signification apparente. Oeuvre incohérente d'une malade ou cryptogramme? Les deux policiers s'enfoncent dans un monde de plus en plus opaque et angoissant,

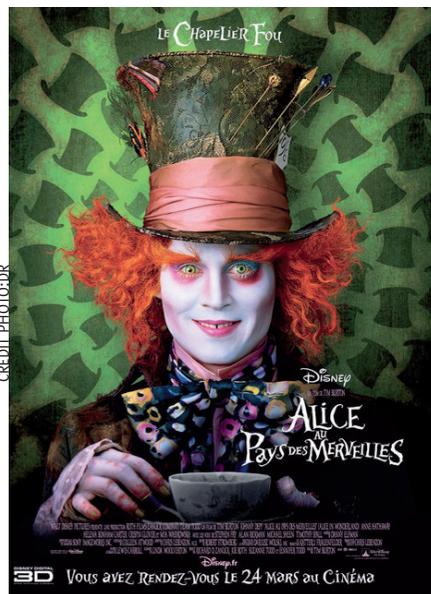
jusqu'au choc final. Les deux enquêteurs fédéraux vont devoir affronter la méfiance des médecins, la violence d'un ouragan, mais aussi leurs propres démons. Le jeu de miroirs commence, entre souvenirs du passé, mélanges de situations anachroniques, enquête et contre-enquête, dans une atmosphère noire, glauque, insaisissable.

Martin Scorsese réussit le tour de force de rendre avec beaucoup d'efficacité l'atmosphère gothique des films fantastiques des années 40. Nous passons de la tempête dantesque près de la chapelle à la course-poursuite dans le donjon filmée en éclairages expressionnistes en passant par les face-à-face entre policiers et médecins, dans un jeu de piste déroutant.

Très tôt, Scorsese laisse planer l'incertitude sur la santé mentale de tous les résidents de Shutter Island. Il brouille les pistes et livre des facettes multiples de ses personnages. Entre les malades et le personnel soignant, qui est qui et qui cache quoi? Le psychiatre traitant n'est-il pas plutôt un savant mégalomane? L'hôpital-prison n'est-ce pas un laboratoire où l'on procède à des expériences barbares sur le cerveau humain? Nous nous installons alors dans un fauteuil inconfortable entre schizophrénie et paranoïa. ■

Alice au pays des merveilles

Un conte de fées revisité



Alice, désormais âgée de 19 ans, retourne dans le monde fantastique qu'elle a découvert quand elle était enfant. Elle y retrouve ses amis le Lapin Blanc, Bonnet Blanc et Blanc Bonnet, le Loir, la Chenille, le Chat du Cheshire et, bien entendu, le Chapelier fou. Alice s'embarque alors dans une aventure extraordinaire où elle accomplira son destin: mettre fin au règne de terreur de la Reine rouge.

Fantastique. 1 h 49 min.

Réalisé par Tim Burton.

Avec Johnny Depp, Mia Wasikowska, Michael Sheen

TJ 14h15, 17h00, 19h45, 22h30,

le Samedi 00h45,

le Week end 11h00

Bad Lieutenant

Sans foi ni loi



Terence McDonagh est inspecteur dans la police criminelle de la Nouvelle-Orléans. En sauvant un détenu de la noyade pendant l'ouragan Katrina, il s'est blessé au dos. Désormais, pour ne pas trop souffrir, il prend des médicaments puissants, souvent, trop souvent...

Déterminé à faire son travail du mieux qu'il peut, il doit faire face à une criminalité qui envahit toutes les vies, même la sienne. Sa compagne, dont il est éperdument amoureux, est une prostituée.

Commentent les problèmes quand le flic tente de se faire beaucoup d'argent en arnaquant des dealers chevronnés. La descente aux enfers se fait très vite.

Policier. 2h 02 min.

Réalisé par Werner Herzog.

Avec Nicolas Cage, Eva Mendes, Val Kilmer

Tous les jours 14h15, 17h00, 19h45, 22h30 le Samedi 00h45, le Week end 11h00

EN SALLES

NINE

Guido Contini est le plus grand réalisateur de son époque. Vénéré par les critiques et adulé par le public, il n'a qu'un seul point faible: les jolies femmes! Tirailé entre sa sublime épouse et sa sulfureuse maîtresse, harcelé par une séduisante journaliste, subjugué par la star de son prochain film, Guido ne sait plus où donner de la tête. Soutenu par sa confidente et sa mère, parviendra-t-il à résister à toutes ces tentations?

Comédie musicale. 1h 58 min.

Réalisé par Rob Marshall.

Avec Daniel Day-Lewis, Marion Cotillard, Penélope Cruz

Tous les jours 14h15, 17h00, 19h45, 22h30,

le Samedi 00h45, le Week end 11h00



LA GRANDE VILLA

La jeune Yamna Laurence, médecin, quitte Paris pour aller vivre à Casablanca avec son époux Rachid et leur fils Sami. A leur arrivée au Maroc, leurs relations familiales subissent toutes les tensions que peut susciter la confrontation ambiguë de deux cultures...

Comédie dramatique. 1h51 min.

Réalisé par Latif Lahlou

Avec Mélanie Maudran, Hicham Nazzal, Naïma El Mcherqui, Jilali Ferhati

Tous les jours 14h15, 17h00, 19h45, 22h30,

le Samedi 00h45,

le Week end 11h00

WOLFMAN

Lawrence Talbot est un aristocrate torturé que la disparition de son frère force à revenir au domaine familial. Contraint de se rapprocher à nouveau de son père, Talbot se lance à la recherche de son frère... et se découvre une terrible destinée. Il y apprend qu'une créature brutale et assoiffée de sang s'affaire à décimer les villageois.

Fantastique. 1h 39 min.

Réalisé par Joe Johnston.

Avec Benicio Del Toro, Anthony Hopkins, Emily Blunt

Tous les jours 14h15, 17h00, 20h30, 22h30

le Samedi 00h45,

le Week end 11h00



Histoire : Un musée de la résistance dans le Rif



Yahya Yahya et Maria Rosa de Madariaga, historienne espagnole.

politiques et les membres du conseil, à leur tête le président Yahya Yahya, fondent beaucoup d'espoirs pour donner un nouveau souffle à la vie culturelle de la ville. Et surtout permettre aux habitants de Bni Nsar, et de Nador en général, d'avoir un lieu où ils peuvent

et le Haut Commissariat aux anciens combattants. Dans le même objectif, à savoir réconcilier les Rifains avec leur histoire et montrer leur attachement à la défense de la nation, une statue célébrant la bataille de Ighzar'n Ouchan qui a opposé les combattants rifains aux forces espagnoles sera érigée dans la place principale de Bni Nsar. D'un coût de près de 300.000 dirhams, le financement de cette statue a été réparti entre le conseil communal, le conseil de la région et le Haut Commissariat aux anciens combattants.

Après l'adoption, le 25 février 2010, à l'unanimité par le conseil communal de Bni Nsar, province de Nador, du projet de Musée de la résistance et de la statue de la bataille de Ighzar'n Ouchan, les réunions techniques ont démarré et l'emplacement du Musée a été arrêté. Le financement de ce projet sur lequel les ONG locales, les partis

tenir des rencontres sur l'histoire de la région et aux chercheurs de disposer d'un lieu de travail et d'un fonds documentaire assez important.

Le coût de ce projet s'élève à 1,8 million de dirhams. Le conseil communal a contribué à hauteur de 200.000 dirhams alors que le reste sera couvert par le conseil de la région de l'Oriental

Certes la région du Rif a été délaissée pendant des décennies, mais avec l'arrivée du nouveau règne, des initiatives pour rattraper le temps perdu ont été prises au plus haut niveau de l'Etat. C'est dans cette dynamique qu'il faut inscrire les démarches du conseil communal actuel. ■

Casablanca : 4^{ème} festival "Allons au théâtre"

Cette manifestation culturelle, qui se déroulera dans plusieurs espaces de la ville, a mis au point un programme riche avec la projection des meilleures pièces théâtrales interprétées par les grandes figures du théâtre national. C'est ce qu'a affirmé Amal Ayouch, directrice technique de la Fondation des Arts Vivants (FAV), organisatrice de cet événement, lundi 29 mars 2010.

L'ouverture de ce festival sera marquée par l'interprétation de la pièce théâtrale "Tbourida" (fantasia), de l'artiste et comédien Abdeljabbar Louzir, au terme de laquelle un hommage sera rendu à



Amal Ayouch.

cette grande figure du théâtre national. Au menu de cette 4^{ème} édition, figurent une quinzaine de spectacles (comédie,

théâtre militant, théâtre amazigh, théâtre de rue, théâtre pour enfant). Sans oublier que cette manifestation sera célébrée dans plusieurs espaces, dont les théâtres de Casablanca (centre ville et périphérie) et la place Mohammed V.

De son côté, Amal Abou El Aazm, directrice générale de la FAV, a affirmé que cette 4^{ème} édition bénéficiera du soutien de plusieurs partenaires précisant que ce festival connaîtra l'organisation d'une table ronde sur le théâtre marocain sous le thème "la scène théâtrale bouge et s'organise". ■

Du 9 au 18 avril 2010, à Casablanca.

Mode : Une nouvelle identité de la mode marocaine



Mode Made in Morocco, devenu en 5 éditions seulement le rendez-vous incontournable de la créativité marocaine, innove encore et s'agrandit. Pour cette sixième édition, Mode Made in Morocco organisé par Maroc Premium, en partenariat avec Mazagan Beach Resort, présente les 9 et 10 avril 2010, toute la diversité de la nouvelle mode marocaine au travers de 35 collections et 4 défilés exceptionnels. L'occasion de découvrir en avant-première les nouvelles tendances de la mode et d'admirer ce qui se fait de mieux dans notre pays en matière de mode, de prêt-à-porter

comme de haute couture. Durant 3 jours, une exposition rétrospective revient sur l'évolution de la mode au Maroc. Sur deux jours, trente-cinq collections sont présentées, trente-cinq collections très différentes, modernes ou traditionnelles. Du court mais aussi du long, des tenues minimalistes ou ethniques, des robes de cocktail et des robes de soir ainsi que des djellabas et des caftans marocains parés de somptueuses broderies et d'incrustations Swarovski très tendance.

Certains des stylistes qui défilent durant cette 6^{ème} édition de Mode Made in Morocco sont européens, les autres marocains. Certains vivent entre le Maroc et l'Europe,

les autres ne quittent leur pays que pour défiler à l'étranger.

Tous ont en commun leur admiration pour le savoir-faire marocain ainsi qu'une furieuse envie de les voir perdurer au travers d'une créativité toute contemporaine répondant aux envies actuelles d'une clientèle marocaine comme internationale.

Mode Made in Morocco a été créée pour eux, pour qu'ils puissent s'exprimer en toute liberté. Comme le soulignait le couturier parisien Dominique Sirop, nous sommes convaincus que la mode marocaine est bien partie pour s'exprimer au-delà de nos frontières. ■

Festival Une semaine du cinéma marocain au Caire

L'ambassade du Maroc en Egypte organise, du 4 au 9 avril au Caire, une semaine du film marocain avec l'objectif de mettre l'accent sur les expériences réussies du cinéma marocain. Le programme de cette manifestation, selon les organisateurs, comporte une conférence sur "la réalité et les perspectives du cinéma national", avec la participation de cinéastes et critiques marocains et égyptiens. La manifestation sera aussi marquée par la projection de cinq longs-métrages réalisés en 2007 à savoir: "En attendant Pasolini", de Daoud Aoulad-Syad; "Islamour", de Saâd Chraïbi; "Les anges de Satan, d'Ahmed Boulane; "Où vas-tu Moshé?", de Hassan Benjelloun; "La beauté éparpillée, de Hassan Zinoune; et "Ali Zaoua" (1999), de Nabil Ayyouch. Selon l'ambassade du Maroc au Caire, cette manifestation permettra d'informer le public égyptien de l'essor qu'a connu le cinéma marocain au cours de la dernière décennie. Il faut dire que le cinéma marocain a traversé durant les dernières années une phase de renouveau et un éveil créatif assez important. On a alors vu des produits qui osent et des réalisateurs plus en adéquation avec la société marocaine. ■



Hassan Benjelloun.

Le Maroc en force au Salon du livre de Paris

ÉVÈNEMENT. Le Maroc était en force au Salon du livre de Paris, du vendredi 26 au mercredi 31 mars 2010, représenté par une quinzaine de maisons d'édition et un nombre similaire d'écrivains, qui ont dédié leurs ouvrages.

PAR AHMED ELMIDAOUÏ, PARIS



(Yomad), un livre qui traite de la lutte contre le travail des enfants, a été dédié par l'écrivaine française, Laurence Le Guen, représentée dans le stand marocain, alors que l'écologie est présente dans l'ouvrage d'Ahmed Tazi, qui signait "La dernière alose du Sébou" (La Croisée des Chemins).

Une bonne affluence

Outre l'hommage rendu à la littéraire marocaine en France par Salim Jay dans son "Anthologie des écrivains marocains de l'émigration", dédié samedi, le poète et écrivain Abdellatif Laâbi a présenté "Les œuvres poétiques", pendant que le jeune romancier Mohammed Laâroussi a signé son roman "Marx est mort, mon amour" (Biliki).

«On relève une bonne affluence de visiteurs au stand marocain. Ce sont surtout des amoureux du Maroc et des habitués de notre littérature qui veulent connaître notre récente production,» a expliqué à Maroc Hebdo le président de l'Association marocaine des professionnels du livre, Abdelkader Retnani, pour qui l'édition de livres au Maroc a enregistré une «progression constante» avec plus de 2.000 livres produits par an dans les trois langues, arabe, français et amazigh, soit un taux de croissance annuel estimé à 10% en moyenne. ■

Étalés sur un stand de 60 m², les 300 titres marocains n'ont négligé aucun genre littéraire (romans, essais, beaux-livres, poésie, Histoire...). Et même les livres pour enfants, un créneau moins privilégié car peu rentable pour les éditeurs, ont été sagement exposés par la gracieuse Nadia Essalmi (éditions Yomad), l'une des rares à opter pour ce domaine. Elle explique son choix par «notre devoir, nous adultes, de procurer aux enfants à travers les mots et les illustrations, un moment d'émotion et de complicité.»

Au fil des dédicaces, les visiteurs ont pu rencontrer de nombreux écrivains marocains. Parmi eux, le ministre de la Culture, Bensalem Himmich, qui a endossé son man-

teau d'écrivain pour présenter son dernier ouvrage "Etre en vie! et autres fragments", publié en co-édition, au Maroc (La Croisée des Chemins) et en France (Non Lieu). Dans le genre "nouvelles", l'écrivaine et éditrice belgo-marocaine Betty Batoul a proposé son roman autobiographique "Un coquelicot en hiver? Pourquoi pas" (Le Fenec), où elle évoque la violence conjugale en invitant les femmes à prendre leur destin en main pour un avenir meilleur.

Dans le même registre, Badia Hadj Nasser présente son livre "Tanger, Rue de Londres" (Marsam) qui met l'accent sur l'apport «révolutionnaire» de la Moudawana pour l'amélioration des conditions de la femme. "Sanae la petite bonne"

L'édition au Maroc a enregistré une «progression constante» avec plus de 2.000 livres produits par an.

Agenda

DU 29 MAI AU 06 JUIN 2010

SALON

La Marina Bouregreg accueillera la 4^{ème} édition du Morocco International Boat Show



Avec plus de 100 bateaux exposés sur plus de 15000 m² sur 2 pôles d'exposition, à terre et à flot, la Marina Bouregreg, inaugurée en mars 2008, accueillera pour la deuxième fois, la 4^{ème} édition du Salon XL, rebaptisé Morocco International Boat Show (MIBS). A la différence des éditions précédentes, IEC Maroc, organisateur de l'événement, joue l'art et la manière, en mettant en avant les plus belles nouveautés des grands chantiers navals internationaux.

DU 11 AU 18 AVRIL 2010

MUSIQUE

Festival Jazzablanca

Le cinquième festival Jazz de Casablanca aura lieu à l'aéroport d'Anfa. Sur la liste des artistes à découvrir cette année, on retrouve Raul Paz, Weather Report,



Kyle Eastwood.

Jason Mraz, Milow, Peter Cincotti et, enfin, Kyle Eastwood, fils du célèbre Clint Eastwood.

En partenariat avec la FOL, le festival accompagne sa programmation artistique par un travail éducatif destiné aux élèves pratiquant un instrument pour les initier au Jazz. Cet atelier vise à initier au jeu en groupe, apprendre à écouter et à voir les autres musiciens du groupe sans oublier l'initiation au Jazz.

La formation va durer trois demi-journées, les mercredi, samedi et dimanche après-midi. Le festival accompagne sa programmation artistique par un travail éducatif destiné aux élèves pratiquant un instrument pour les initier au Jazz.

DU 3 MARS AU 16 AVRIL 2010

PHOTOGRAPHIE

“Constellations Familiales”, une exposition d'Alexander Von Reiswitz

Le photographe berlinois Alexander von Reiswitz apparente les passants. Durant son séjour en avril 2009, il a créé des portraits de 15 familles dans les rues et sur les places de Casablanca.

Dans des endroits comme la grande mosquée Hassan II, quartier Habbous, Mers Sultan ou Darb Ghallef. Tout commence par des questions telles que «Voudriez-vous être un grand-père sur ma prochaine photo?»

Peu à peu, il rassemble les membres de la “famille” et prépare une image pour l'éternité basée sur le hasard. «Quelle bonne idée» disent beaucoup de gens, ils sourient et ils suivent les recommandations de



mise en scène d'Alexander von Reiswitz en s'approchant encore d'avantage sans aucune crainte, comme s'ils étaient à la recherche de contact humain.

Il en a été ainsi à New York, Tokyo, Saint Petersburg, Vienne, Berlin et aussi à Casablanca.

LES 14 ET 15 AVRIL 2010

NUMÉRIQUE

Forum GENI-Entreprises

La 7^{ème} édition du forum GENI-Entreprises Rabat aura lieu, les 14 et 15 avril dans la capitale du Royaume, sous le thème: «Economie numérique, levier du développement régional», indique un communiqué du comité d'organisation. Organisée à l'initiative de l'Institut national des Statistiques et d'Economie appliquée (INSEA), l'Institut national des Postes et Télécommunications (INPT) et l'Ecole nationale supérieure d'Informatique et d'Analyse des Systèmes (ENSIAS), cette manifestation a pour objectif de rapprocher les étudiants du monde de l'entreprise tout en permettant aux partenaires de communiquer largement à travers cet événement.

Elle vise également à sensibiliser les élèves ingénieurs sur le choix du Maroc de se positionner parmi les pays émergents et dynamiques dans les technologies

de l'information et son influence sur la «régionalisation avancée» adoptée par le Royaume, ajoute le communiqué.

Le programme de cette édition tentera de cerner les aspects liés à l'économie numérique et à la régionalisation, à travers des interventions de personnalités du secteur, de tables rondes et de débats.

DU 16 AU 18 AVRIL 2010

SÉMINAIRE

Les journées du patrimoine à Casablanca

C'est désormais un rendez-vous incontournable des spécialistes du patrimoine et de l'urbanisme



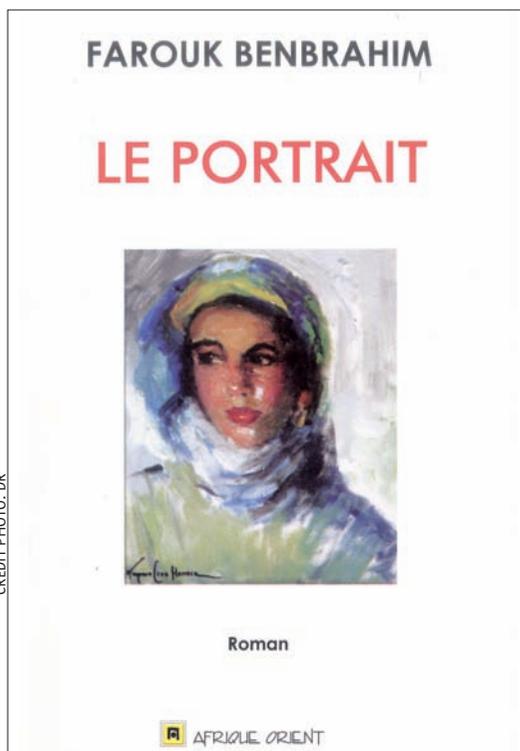
au Maroc. Cette année, l'association Casamémoire compte faire de cet événement une occasion de rendre compte de l'état du patrimoine au Maroc et surtout dresser un état des lieux des différentes réalisations et acquis qui ont pu se faire au niveau de la protection et de la sauvegarde de l'héritage architectural marocain, dans sa diversité.

Cette année, plusieurs monuments de la ville de Casablanca seront ouverts pour la première fois au public. Une autre première qui montre à quel point le patrimoine architectural est plus que jamais une partie intégrante du développement dans le Royaume.

Le portrait de Farouk Benbrahim

ROMAN. C'est le second roman de Farouk Benbrahim. Après les Enfants du salon vert, voici un autre opus centré sur l'histoire d'une icône. Tout un voyage entre rêves et souvenirs.

PAR ABDELHAK NAJIB



Et c'est tout l'intérêt d'un tel roman, qui en esquisant un portrait au fil des pages, finit par laisser ouvert le dessin que chacun de nous pourra compléter selon sa vie et ses désirs.

D'ailleurs, il est plus intéressant de prendre ce portrait de femme, pour une image à transfigurer. On va au-delà et elle devient une icône représentative des souvenirs des uns et des autres. Cette universalité lui octroie plus de force et de poids. Nous sommes dans le territoire sinueux de la mémoire. Rien n'est défini. Rien n'est acquis. Tout est dans ce kaléidoscope entre ce qui est vécu et ce qui aurait pu l'être.

On était resté avec les personnages des Enfants du salon vert dans cette atmosphère familiale où le partage, le désir et l'amour l'emportaient finalement sur tout le reste. Cette fois, dans Le portrait, Farouk Benbrahim, franchit un autre pallier dans son travail sur la mémoire.

Car tout le roman se décline en jeux de pistes, entre des images d'hier et de demain. Mais le présent tient sa place, comme le nœud primordial qui délimite les frontières entre ce qui a pu se passer et ce qui aurait dû advenir.

C'est là que Farouk Benbrahim réussit son tour de force de nous faire tous, homme ou femme, nous identifier aux aspirations de ce portrait. Sans oublier que cette image n'est autre que le portrait de l'artiste lui-même.

Oui, ce va-et-vient entre rêves et souvenirs, entre réalité et illusion, crée la vie. Et sans cela, le passé n'est que flou. C'est demain qui lui donne toute sa substance. Et c'est cette projection dans l'avenir qui rend ce Portrait très proche.

Le portrait, Farouk Benbrahim.
Editions Afrique orient. 80 Dhs.

LIVRES DU MOIS

FEMMES Le Code du Statut Personnel, la Moudawana, qui maintient des discriminations majeures à l'encontre des femmes, nécessite une adaptation aux nouvelles réalités d'un Maroc qui balance encore entre ses traditions et des apports occidentaux parfois mal intégrés. Cet ouvrage se propose de faire un point sur la situation de ces femmes aujourd'hui, et offre une vision juridique, sociologique et économique du Maroc actuel.

La condition de la femme marocaine

Julie Combe

Préface de Jean-Robert Henry



MAROC Au-delà de l'initiation à l'arabe marocain qui se taille, certes, une grande place dans cet ouvrage, l'auteur a fait le choix de présenter au lecteur une mine d'informations sur ce pays particulièrement attachant: de l'histoire à la géographie, de la cuisine à la musique, de la religion aux noms des lieux et des personnes, des mots arabes aux mots français, espagnols ou berbères, le lecteur parcourra un pays plein de contrastes et portera ses sens éblouis sur mille et une curiosités.

Parlons l'arabe dialectal marocain

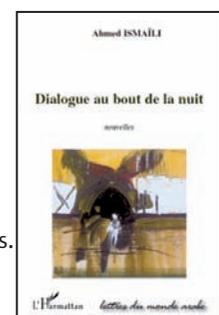
Michel Quitout



NOUVELLES L'univers décrit, avec humour et poésie, dans ces nouvelles relève à la fois du réel, de l'étrange et du merveilleux. Des méchancetés et des lâchetés quotidiennes. Des êtres mystérieux. Des félins amoureux. Des arbres éloquentes. Des réverbères qui sollicitent tendrement des étoiles inaccessibles. Et surtout un vieux marchand putschiste, personnage extravagant, figure tragique et comique qui dirige d'une main de fer une curieuse contrée du Sud...

Dialogue au bout de la nuit

Ahmed Ismaili



Académie Mohammed VI de football

FORMATION. Par les temps présents, où il n'y a plus de terrains vagues en milieu urbain, l'Académie Mohammed VI de football, pour la prospection et l'encadrement de petits génies en herbe, est la bienvenue.

PAR ABDELLATIF MANSOUR



CREDIT PHOTO:DR

Par quel bout prendre le problème de notre football national? On a essayé de passer par les équipes, par la fédération et par la sélection. Aucune de ces trois approches n'a été, jusqu'ici, l'élément décisif pour un tiercé gagnant. On y reviendra. Pour le moment, il semble que l'on ait enfin trouvé l'angle d'attaque pour nous rendre présentables et compétitifs dans ce sport populaire, autant chez nous que par le monde.

Un signe fort, dans ce sens; l'inauguration de l'Académie Moham-

med VI de football, à Sala El Jadida, le dimanche 28 mars 2010, par le Souverain.

La réalisation est impressionnante par sa superficie (18 ha), son enveloppe d'investissement (140 millions de dirhams) et ses différentes dépendances spécialisées, homogènes et interconnectées. On y trouve toute la panoplie nécessaire à l'émergence d'une élite footballistique, une salle de musculation, un cabinet médical, une cellule de kinésithérapie, un bassin de balnéothérapie; et, évidemment, quatre terrains de football en gazon

naturel et deux autres en gazon synthétique; plus deux carrés d'entraînement, l'un à ciel ouvert, l'autre couvert et éclairé.

Les concepteurs de cette structure sportive voulaient que celle-ci réponde aux normes internationales fixées par la FIFA. Sur le plan de l'infrastructure et de l'agencement des éléments constitutifs, le pari est réussi. Pour le reste, il faut attendre pour voir. Même si c'est déjà partiellement vu. Car cette académie, qui a ouvert ses portes en septembre 2009, est un pôle sport-études à l'intention de jeunes de 12 à 18 ans. Sa capacité d'accueil, une soixantaine de résidents permanents, laisse à penser que la sélection sera sévère. Il s'agit, en effet, de partir à la recherche, à travers le Royaume, de petits prodiges du ballon rond, susceptibles de devenir de futurs footballeurs de haut niveau, avec tous les pré-requis et les qualités acquises. Une projection dans un demain proche.

Un pôle sport-études

Dans les pays européens, ce sont les clubs qui forment leurs propres relèves, des plus prestigieux aux plus désargentés. Dans les pays du Sud, on en est encore à l'État-providence. Au Maroc, pour ce cas d'espèce, on a opté pour une position intermédiaire en recherchant la contribution d'opérateurs semi-publics ou privés, tels Addoha, BMCE, Maroc-Telecom, Attijariwafa Bank, ONA ou CDG. Pour sa part,

S.M le Roi Mohammed VI inaugurant l'Académie de Football, à Salé, dimanche 28 mars 2010.

Le football : La pépinière

SM le Roi a décidé de lui octroyer un soutien financier annuel de ses propres deniers, pour sa maintenance, son bon fonctionnement et sa durabilité.

Un staff de hauts cadres; techniciens, praticiens et administratifs; en assure la marche avec la rigueur professionnelle et pédagogie appropriée. Le suivi permanent relève de Nacer Larguet, directeur technique. Quant à la supervision globale, elle revient à Ali Fassi Fihri, président de la Fédération royale marocaine de Football (FRMF).

Une mise à niveau nécessaire

Venons-en, maintenant, à la mère des questions, plus quelques interrogations subsidiaires, mais néanmoins, dignes d'intérêt. L'Académie Mohammed VI peut-elle, à elle seule, faire renaître de ses cendres un football national dépérissant, voire moribond?

Ne faut-il pas, au préalable, assainir l'environnement structurel de la gestion associative de ce sport, pour que cette académie ne soit pas une belle étoile filante au fermement crépusculaire de nos déceptions répétitives? La conduite des clubs et leur rapport à la FRMF ne doivent-ils pas être l'objet d'une mise à niveau organisationnelle conformément aux directives de la charte olympique et de nos propres ambitions par rapport à la scène internationale du sport de haut niveau?

Les échecs de nos multiples candidatures à l'organisation de la Coupe du monde ne sont-ils pas à mettre en parallèle avec notre incapacité à réformer les organismes associatifs qui régissent notre football et à définir une véritable



L'avis de Fassi Fihri président de la Fédération royale marocaine de Football

«L'Académie Mohammed VI est une réalisation extraordinaire, qu'il faut généraliser aux différentes régions du Royaume, et préparer nos clubs à apprendre à travailler avec les centres de formation».

politique sportive pour le pays? Alors que nous avons des footballeurs de talent, issus des différentes vagues de l'émigration ou de notre propre cru, pourquoi, Dieu, avons-nous tant de peine à réunir onze joueurs qui sachent produire un jeu collectif et être performants? Pourquoi le défilé des sélectionneurs, étrangers ou nationaux, n'a pas réussi à nous faire entrer dans les grandes nations du football africain et international, alors que nous sommes un pays de tradition

footballistique, depuis des générations?

Voilà une liste non-exhaustive de questionnements que tout Marocain "normalement" constitué se pose. À questions multiples, réponse globale à partir d'un arrêt sur une actualité. C'est très simple. Par les temps présents, où il n'y a plus de terrains vagues, en milieu urbain, du moins, une académie normative de prospection et d'encadrement de petits génies en herbe est la bienvenue.■

Faut-il délivrer le certificat de décès de la Koutla ?

RADIO. M'hammed Grine, membre du Bureau politique du PPS, et Adnane Benchekroune, membre du Conseil national de l'Istiqlal ont débattu de l'avenir de l'alliance politique.

PAR ISAMAÏL HAKAKAT

L'émission Pile et Face a consacré son émission du 31 mars 2010 à la question: "Faut-il signer l'acte de décès de la Koutla?". Pour répondre à cette interrogation, plus que jamais d'actualité à l'heure de la reconfiguration des alliances: M'hammed Grine, membre du Bureau politique du PPS, et Adnane Benchekroune, membre du Conseil national de l'Istiqlal et vice-président de l'Alliance des Economistes.

Pour M. Benchekroune, la Koutla a le mérite de toujours exister, tout en rappelant qu'elle a l'âge vénérable de 17 ans. Au passage, il s'est posé la question suivante: «La Koutla est elle perfectible? Doit-elle évoluer? La réponse est oui. Je pense qu'il n'y a pas de raison pour que son rôle soit confiné au politique. Le social et l'écono-



La Koutla devrait accueillir des personnalités apolitiques qui y trouveraient une plate-forme d'échange d'idées.

mique peuvent se greffer à son champ d'action».

Pour sa part, M. Grine a estimé qu'on ne peut pas considérer le seul fait d'exister comme un mérite: «La Koutla est prise en sandwich entre sa vocation et son inspiration de gauche et le jeu des alliances à l'échelle du gouvernement».

Le plus belle des morts

Rejetant le procès intenté à la Koutla, Adnane Benchekroune a rappelé les conditions dans lesquelles cette alliance a vu le jour, précisant qu'à la base, «la Koutla était investie d'une mission de préparation des élections et de transition démocratique. Il faut donc la juger en fonction des ré-

sultats de cette mission. Le débat à l'intérieur même de ses composantes est d'actualité».

Répondant à la question de savoir s'il serait prêt à accompagner la koutla vers sa dernière demeure, Hamid Grine a répondu que «la plus belle mort que l'on pourrait souhaiter à la koutla serait une mue vers une nouvelle alliance avec des structures adaptées à l'évolution que le Maroc a connue et qui serait ouverte à toutes les sensibilités. Il n'y a pas de raison pour que la koutla soit une chasse gardée. C'est un préalable essentiel vers son évolution. On pourrait même accepter d'accueillir des personnalités apolitiques qui percevraient la koutla comme une plate-forme d'échange d'idées».■



L'émission

PILE ET FACE

présentée par Narjis Rerhayé

Thème : «Faut-il signer l'acte de décès de la koutla?» Les invités sont M'hamed Grine, membre du BP du PPS, et Adnan Benchakroun: membre du conseil national de l'istiqlal.

Diffusion sur Chaîne Inter, tous les mercredis à 20h.

MarocHebdo



Par Gabriel Banon

Le casse-tête tchéchène du Kremlin

Lundi dernier, 29 mars 2010, un double attentat dans le métro à Moscou, a fait une cinquantaine de morts et près de cent blessés. Deux femmes kamikazes se sont fait exploser dans deux stations, à une demi heure d'intervalle. Malgré l'absence de revendication à ce jour, les autorités russes sont persuadées qu'il s'agit d'une action des groupes rebelles caucasiens. La lutte antiterroriste n'est pas près de prendre fin, pour les autorités russes, et ce dernier attentat, en est un sérieux revers. Moscou fait toujours face à une rébellion dans les trois républiques du Caucase, en proie, aujourd'hui, à la violence islamique. La Tchétchénie, une des trois républiques, a déjà payé un lourd tribut, dans sa lutte contre le pouvoir central moscovite. La République tchéchène, que les indépendantistes appellent Itchkérie, est une république constitutive de la Fédération de Russie, restaurée par Khrouchtchev en 1957 et séparée de l'Ingouchie. Ils sont 1.363.000 Tchétchènes, réputés pour leur caractère montagnard, qui rejettent toute domination externe, notamment chrétienne. Dès le début de l'occupation, ils mèneront une résistance féroce contre les forces russes. Malgré une russification accrue, la société tchéchène a préservé un élément archaïque dans son organisation sociale: le *teip* (le clan). Deux conflits majeurs armés éclateront entre le gouvernement fédéral et les groupes armés tchéchènes, l'un de 1994 à 1995 et l'autre de 1999 à 2000. Les deux conflits, véritables guerres, ont été réprimés brutalement dans le sang et les

ruines, particulièrement le dernier. Depuis, un calme relatif s'est établi avec en même temps le retour au pouvoir des Tchétchènes russophiles. L'économie est repartie d'un bon pied et la reconstruction a pratiquement effacé les marques de la guerre, tout au moins dans la capitale, Grozny. Mais ni les autorités russes, ni les forces locales tchéchènes, ne sont parvenues à éradiquer la guérilla menée par des groupuscules de combattants séparatistes, liés aux réseaux islamistes. Les dernières élections en Tchétchénie ont adopté, à une large majorité, la

Moscou est loin d'en avoir terminé avec ses Républiques poudrières.

Constitution russe, réintégrant de jure la république au sein de la fédération. Il faut dire que la prise d'otages de Beslan, le 1^{er} septembre 2004, avait été un repoussoir pour aussi bien les Tchétchènes, que ceux des Russes qui auraient pu être enclins à plus de souplesse, vis-à-vis des indépendantistes. Prendre en otage une école, c'est à dire des enfants, solder l'action par 300 morts et 700 blessés, essentiellement des enfants, n'avait pas été pour dorer un blason qui s'apparentait plus de la cruauté qu'à

une lutte pour l'indépendance. Une majorité de Tchétchènes condamne cet acte et souligne le caractère marginal du fondamentalisme islamique dans le pays de tradition essentiellement soufie. La situation semblait s'apaiser ces derniers temps, avec un recul sensible du nombre d'attentats, naguère quasi quotidiens. L'attaque perpétrée lundi dernier dans le métro de Moscou confirme que le Kremlin est loin d'en avoir terminé avec ses Républiques poudrières. Aujourd'hui, la situation a nettement évolué. Si naguère, les revendications séparatistes visaient, entre autre, l'indépendance de la Tchétchénie, la terreur caucasienne a pris, ces dernières années, un tour nettement religieux. Un des principaux meneurs, Dokou Oumarov, autoproclamé "émir du Caucase", divise la Russie en deux camps: celui des musulmans d'obédience wahhabite et celui des "infidèles", qu'il faut éradiquer du Caucase. La rébellion, jusque là circonscrite, se nourrit de la corruption qui gangrène la région, à laquelle participent à la fois les fonctionnaires et des hommes d'affaires. A ce jour, le Kremlin avait opté pour la manière douce, en pariant sur le développement économique qu'il a largement favorisé, avec des résultats inégaux. Devant l'ampleur de l'attentat de Moscou et de sa résonance dans l'opinion publique russe et au delà, devant ce défi lancé par les terroristes au pouvoir fédéral, le Kremlin pourrait revenir à ce qui a été ses fondamentaux dans la région, à savoir, la répression.■